

TENDANCE À LA BAISSSE DES PRIX EN DÉCEMBRE 2023

Le plan anti-inflation porte déjà ses fruits

Les mesures anti-inflation du gouvernement commencent à donner leurs fruits. Les prix de plusieurs produits alimentaires sont en baisse et devraient poursuivre cette tendance au courant de 2024. Une batterie de mesures pour la préservation du pouvoir d'achat sont prises dans le cadre de la LF 24. Au mois de décembre 2023 et par rapport au mois précédent, l'indice général des prix à la consommation, au niveau national enregistre une variation de -1,5%. Les prix des biens alimentaires marquent une baisse de 2,9%. P 3



APPROVISIONNEMENT
DE L'EUROPE EN GAZ

L'Algérie, un fournisseur sûr et fiable

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a déclaré, dimanche soir à Hassi R'mel (wilaya de Laghouat), que l'Algérie était un fournisseur d'énergie sûr et fiable pour l'Europe. Lors d'une visite de travail et d'inspection dans cette wilaya, le ministre a précisé que «l'Algérie est un fournisseur d'énergie sûr et fiable pour l'Europe et reste son partenaire le plus important».

P 2

INDUSTRIE SIDÉRURGIQUE

Les directives du ministre Aoun au groupe Imetal

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, a mis l'accent, sur la nécessité d'intensifier les efforts, en vue d'améliorer la gouvernance et d'augmenter la production sidérurgique, en exploitant toutes les capacités disponibles, ainsi que sur l'impératif d'accélérer la cadence de réalisation des projets à l'arrêt au niveau du groupe Imetal.

P 5

PORT D'ALGER

Hausse de l'activité au 3^e trimestre 2023



L'activité du port d'Alger a enregistré une hausse aussi bien pour le mouvement de la navigation que pour le trafic global des marchandises, durant le troisième trimestre 2023, en comparaison avec la même période de 2022, due essentiellement à l'augmentation du trafic des produits agricoles, denrées alimentaires et les conteneurs, indique un bilan de l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL).

P 4

PÉTROLE

**Le Brent
à 83,50 dollars
à Londres** P 2

EN HAUSSE DE 27 %
PAR RAPPORT À 2022

**373 655 placements
effectués en 2023** P 5

BORDJ BOU ARRÉRIDJ

**Vers la culture de 800
hectares en diverses
légumes secs** P 6

PÉTROLE

Le Brent à 83,50 dollars lundi à Londres

Les prix du pétrole stagnaient lundi, après avoir monté en début de séance, la prime de risque géopolitique au Moyen-Orient s'essouffant en l'absence de ruptures d'approvisionnement de brut. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mars, perdait 0,06% à 83,50 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, cédait 0,09% à 77,94 dollars. Les cours sont dans un premier temps dopés par les tensions géopolitiques au Moyen-Orient, avant que la tendance « s'inverse un peu », en l'absence de « perturbations supplémentaires de l'offre », expliquent les analystes. Les cours du brut avaient été portés la semaine passée par des mesures de relance économique en Chine, notamment une détente de taux de la Banque populaire de Chine, rappellent les analystes.

CONSEIL DE LA NATION
Séance plénière
mardi consacrée à l'adoption de trois textes de loi

Le Conseil de la nation reprendra ses travaux, mardi, en séance plénière consacrée à l'adoption de trois textes de loi, indique un communiqué du Conseil. Il s'agit du texte de loi relatif à la lutte contre le faux et l'usage de faux, du texte de loi portant règles de prévention, d'intervention et de réduction des risques de catastrophes dans le cadre du développement durable et du texte de loi modifiant et complétant la loi N 98-06 du 3 Rabie El Aouel 1419 correspondant au 27 juin 1998 fixant les règles générales relatives à l'aviation civile.

APPROVISIONNEMENT DE L'EUROPE EN GAZ

L'Algérie, un fournisseur sûr et fiable

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a déclaré, dimanche soir à Hassi R'mel (wilaya de Laghouat), que l'Algérie était un fournisseur d'énergie sûr et fiable pour l'Europe. Lors d'une visite de travail et d'inspection dans cette wilaya, le ministre a précisé que «l'Algérie est un fournisseur d'énergie sûr et fiable pour l'Europe et reste son partenaire le plus important».

Par Sirine R.

«Il n'est pas nouveau, a-t-il dit, que l'Algérie occupe les premiers rangs dans l'approvisionnement de l'Europe en énergie notamment en gaz». Le ministre a ajouté que «le gisement de Hassi R'mel est une fierté, étant le plus grand gisement de gaz en Afrique et le 4e à l'échelle mondiale». Il a souligné que «la réception du projet Boosting III avec sa 2e station durant l'année 2026 permettra de porter le taux d'exploitation du gaz de 65% à 96%», a-t-il fait savoir, saluant le rôle de la Sonelgaz dans la relance du projet avec des compétences algériennes. «L'Algérie avance à pas fermes pour la réalisation de la sécurité énergétique», d'autant que «nous contrôlons entièrement, a-t-il dit, la gestion des usines Boosting», ajoutant que «les pièces de rechange essentielles sont fabriquées localement, ce qui est un indice de réussite». Il a affirmé que son département ministériel continue de soutenir Sonelgaz et Sonatrach. M. Arkab a par ailleurs affirmé que

l'Algérie est entièrement prête pour accueillir le 7e Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), soulignant l'importance de ce rassemblement en ce moment pour mettre en exergue le rôle du gaz dans la transition énergétique, en tant qu'énergie propre qui contribue au développement des énergies renouvelables. «Le 7ème forum des chefs d'Etat des pays exportateurs de gaz (GECF) prévu fin février prochain en Algérie est un événement très important pour défendre le gaz comme énergie indispensable pour la transition énergétique», q-t-il dit. Pour le ministre, ce forum des chefs d'Etat constitue un espace pour défendre les intérêts des pays membres qui œuvrent à la préservation du gaz naturel considéré comme étant «un carburant peu polluant» et nécessaire dans la transition énergétique. «Le gaz naturel est une énergie propre», a-t-il précisé, avant d'ajouter que «cette énergie dont la maîtrise technologique, évoluant d'une année à une autre, a permis son exploitation saine en tenant compte de la préservation de l'environne-

ment». Il a au passage rappelé la vision de l'Algérie qui «s'inscrit dans la réduction de la consommation de cette énergie et son remplacement graduellement par l'énergie renouvelable solaire, éolienne». Dans ce cadre, il a rappelé que des stations de production d'énergie solaire d'une capacité globale de 3.000 mégawatts seront lancées incessamment. «L'Algérie s'est engagée à optimiser l'efficacité et les performances environnementales de l'industrie du gaz naturel, ce qui permettra une transition équitable, inclusive et réaliste vers une économie à faible émission en gaz carbonique», conclut-il. Le ministre a entamé sa visite en inspectant les stations de production de gaz 1 et 2 à Hassi R'mel où il a écouté un exposé exhaustif sur leur état avant d'inspecter la station Boosting. Il a également écouté un exposé sur la deuxième phase du projet. Le ministre de l'Energie et des mines a clôturé sa visite par l'inauguration du centre médical de Sonatrach à Hassi R'mel.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les étudiants exhortés à tirer profit du partenariat université-ANADE

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamal Baddari, a exhorté, dimanche à Biskra, les étudiants universitaires à "tirer profit du partenariat entre l'université et l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) pour concrétiser leurs idées innovantes". Les étudiants qui sont "sur le point d'obtenir leur diplôme et qui ont de nouvelles idées peuvent choisir des sujets innovants, demander un label de projet innovant et bénéficier d'une formation à la Maison de l'entrepreneuriat pour créer une startup et passer à l'action entrepreneuriale", a déclaré le ministre après avoir écouté un exposé sur les mécanismes de travail de la Maison de l'entrepreneuriat à l'université Mohamed-Khider de Biskra. M. Baddari, qui était accompagné du ministre de l'Economie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid, ainsi que du wali de Biskra, Lakhdar Sedas, a ajouté, devant

des cadres de l'université Mohamed-Khider, que "l'étudiant qui bénéficie d'une période de formation théorique et pratique dans le cadre de ce partenariat reçoit, à l'issue de la formation, une attestation d'étudiant-entrepreneur signée des directeurs de l'université et de l'ANADE, qui lui permet d'obtenir des financements pour matérialiser son projet entrepreneurial et développer ses idées pour devenir entrepreneur". Lors d'une rencontre avec la famille universitaire au grand auditorium Omar-As-sassi de l'université, M. Baddari, exhortant les étudiants à "exploiter au mieux la recherche scientifique comme moyen de progrès et de développement", a noté que l'orientation des étudiants vers la création de micro-entreprises est "édifiant quant au rôle de locomotive vers le redressement et le développement" joué par l'université à laquelle le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "accorde la priorité et une importance fonda-

mentale". Pour sa part, le ministre de l'Economie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid, a déclaré que le partenariat entre l'université et l'ANADE "se concrétise à travers la Maison de l'entrepreneuriat qui dispense, aux étudiants porteurs d'idées innovantes, une formation intégrée comprenant 3 axes liés aux acquis théoriques et bases de l'entrepreneuriat", "les aspects pratiques liés à la création d'une entreprise et ses relations avec des organismes tels que les directions des impôts et les caisses de sécurité sociale" et "l'aspect pratique visant à faire connaître des expériences d'entrepreneurs sur le terrain". Il a ajouté, dans le même contexte, que l'objectif de la formation est d'augmenter le taux de réussite des nouvelles entreprises créées par des jeunes, en particulier les étudiants et les porteurs de projets innovants qui "apportent un plus".

R E.

Quotidien economique

Les Enjeux *Eco*

Edité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

PUBLICITÉ

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 021 73 71 28 / 021 73 76 78 / 021 74 99 81
Fax : 021 73 95 59
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

TENDANCE À LA BAISSSE DES PRIX EN DÉCEMBRE 2023

Le plan anti-inflation porte déjà ses fruits

Les mesures anti-inflation du gouvernement commencent à donner leurs fruits. Les prix de plusieurs produits alimentaires sont en baisse et devraient poursuivre cette tendance au courant de 2024. Une batterie de mesures pour la préservation du pouvoir d'achat sont prises dans le cadre de la LF 24. Au mois de décembre 2023 et par rapport au mois précédent, l'indice général des prix à la consommation, au niveau national enregistre une variation de -1,5%. Les prix des biens alimentaires marquent une baisse de 2,9%.

Par Sirine R

Concernant l'indice brut des prix à la consommation de la ville d'Alger, il a enregistré une baisse de 0,6% en décembre 2023 par rapport au mois précédent, indique l'ONS dans sa dernière Note. Comparativement au même mois de l'année écoulée (2022) s'est caractérisé par une hausse de 0,4% (décembre 2022 par rapport à novembre 2022). Ce résultat (-0,6%), qui intervient après la hausse de 0,5% relevée au mois précédent est induit essentiellement par la baisse des prix des biens alimentaires qui inscrivent un taux de -1,6%, explique la même source. Les prix des produits agricoles frais affichent une variation de -2,7%, expliquée par la baisse des prix d'un certain nombre de produits notamment, la viande de poulet (-10,9%), les fruits (-21,6%) ainsi que les œufs (-8,4%). Dans la même tendance, les prix des biens alimentaires industriels observent une baisse de 0,4% et ce, en raison du recul des prix du riz qui atteint un taux de -14,4% et celui des légumes secs de -3,7%, ajoute l'ONS. Corrigé des variations saisonnières, l'indice des prix à la consommation enregistre, pour ce mois de décembre 2023, une baisse de 0,5% par rapport au mois précédent. Par rapport au même mois

de l'année 2022, les prix à la consommation marquent une variation importante de +7,8% en 2023. Toutes les catégories de produits ont contribué à cette tendance. En effet, les prix des biens alimentaires se distinguent par une augmentation de 10,3% avec +15,3% pour les produits agricoles frais. Dans la même catégorie, les prix de la viande de poulet se particularisent par une variation importante de +45,0%. Les produits alimentaires industriels suivent la même tendance à la hausse, quoiqu'avec une intensité moindre, soit +5,0%, tout en inscrivant une évolution notable des prix du café thé et infusion (+15,8%). Quant aux prix des biens manufacturés et les services, ils affichent des hausses de 6,7% et 3,4% respectivement. En évolution annuelle, «une tendance haussière caractérise l'ensemble des biens et services. Passant d'un taux de +10,1% en 2021 à +13,4% en 2022, les prix des biens alimentaires affichent un taux similaire de +13,3% en 2023. Cette variation a impacté le rythme global d'inflation qui est passé de +7,2% en 2021 à +9,3% en 2022, et qui se maintient à l'année 2023 (+9,3%)», selon la même Note. Dans le détail, l'évolution des prix des produits alimentaires a enregistré une baisse. «Après une hausse mesurée de 0,2% observée au mois précédent, les prix des biens alimentaires en-

registrent une baisse de 1,6% en décembre 2023. Cette tendance à la baisse, est expliquée à la fois par les produits agricoles frais que par celle des produits alimentaires industriels», explique-t-il. En effet, la baisse des prix des produits agricoles frais (-2,7%) découle essentiellement du recul des prix affichés par la viande de poulet (-10,9%) et ceux des fruits (-21,6%), et avec un degré moindre ceux de la viande rouge (-1,2%) ainsi que des œufs (-8,4%). Les prix des produits alimentaires industriels affichent, quant à ils, une variation de -0,4%, traduite particulièrement par la baisse des prix des pains et céréales (-0,4%) ainsi que celle des légumes secs (-3,7%). En décembre 2023 et par rapport à décembre 2022, les prix des biens alimentaires enregistrent une variation de +10,3%, avec +15,3% pour les prix des produits agricoles frais et +5,0% pour les prix des produits alimentaires industriels. Concernant les produits manufacturés non alimentaires et services, ces derniers inscrivent une hausse de 0,4%, en décembre 2023 et par rapport au mois précédent. Par ailleurs, les services se caractérisent par une relative stagnation. En décembre 2023 et par rapport au même mois de l'année précédente, la variation des prix des produits manufacturés est de +6,7%, celle des services est de +3,4%.

EN HAUSSE DE 27 % PAR RAPPORT À 2022

373 655 placements effectués en 2023

Le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a révélé hier à Alger, que les placements dans le secteur économique ont enregistré un bon de 27% durant 2023, en passant de 293 912 en 2022 à 373 655 durant 2023. Il a précisé que 83% de ces placements ont été réalisés dans le secteur économique privé, en plus de l'intégration de plus d'un demi-million de bénéficiaires du dispositif d'insertion professionnelle et sociale, dont 69% de ces placements sont des jeunes de moins de 40 ans. Lors de son allocution au lancement officiel du programme : «L'économie sociale et solidaire au service de l'insertion économique durable des jeunes et femmes entrepreneurs en Algérie», le ministre a rappelé au passage les différents programmes et démarches entreprises par le gouvernement pour diversification de l'économie, la création de la valeur ajoutée et surtout de l'emploi. Indiquant que la lutte contre le chômage est l'une des priorités du gouvernement. Des mesures importantes ont été prises dans ce sens afin de relancer l'activité économique dans le pays et de créer des emplois. Selon le ministre, le président de la République accorde une grande importance à la préservation du système de sécurité sociale et à la réduction significative du chômage, en particulier parmi les jeunes et les femmes, conformément aux axes de son engagement 42 et 44 dans son programme présidentiel.

Bentaleb a rappelé que le président de la République a lancé un programme de développement des zones d'ombre dans le but d'améliorer les conditions de vie et de fournir les nécessités de base, réduisant les inégalités sociales et réalisant un développement équilibré. Cela devrait constituer, dira-t-il, une base pour renforcer les opportunités d'emploi et d'activité dans ces régions, en développant le système économique et solidaire qui complète les mesures adoptées par l'État depuis 2020, visant à insuffler une nouvelle dynamique dans l'économie nationale et à sa diversification. Il a été procédé, en premier lieu, à la révision des textes législatifs et réglementaires liés à la promotion de l'investissement et à la régulation de la gestion du foncier économique, la création de nouvelles mécanismes, et l'établissement d'incitations fiscales contribuant à la répartition équitable du développement, affirme le ministre. De plus, plusieurs projets structurés et majeurs ont été lancés pour stimuler les activités économiques et créer des emplois, ajoute-t-il. En effet, toutes ces mesures ont donné de résultats. Le ministre a cité également le dernier dispositif, à savoir l'auto-entrepreneuriat, entrée en vigueur dès ce mois de janvier 2024 après le lancement de l'Agence nationale de l'auto-entrepreneur. Un dispositif sur lequel le gouvernement table pour booster l'entrepreneuriat et réduire la pression sur la fonction publique. En plus d'une gamme d'incitations fiscales, le ministre a annoncé que

cette catégorie bénéficiera d'un dispositif parafiscal, notamment la fixation d'une cotisation annuelle de 24 000 DA, exemptée de la règle générale pour cette catégorie, permettant de choisir entre cette exemption et le modèle de cotisation habituel, en contrepartie des avantages couverts par le régime national de sécurité sociale pour les non-salariés (Casnos). Par ailleurs, et dans le but d'encourager les travailleurs salariés à investir dans l'entrepreneuriat, il a été également décidé d'instaurer le droit à un congé d'un an pour la création d'une entreprise. En plus de l'engagement total de l'Algérie à atteindre les objectifs de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030, ces mesures incitatives contribueront, indique le ministre, à encourager l'entrepreneuriat et à créer un environnement propice au développement d'un système intégré et global pour l'économie sociale et solidaire. En somme, ce programme, indique Bentaleb, vise à réaliser deux objectifs principaux, à savoir renforcer le système économique et solidaire en encadrant institutionnellement et en développant les capacités des organes publics concernés par ce système, ainsi que les structures de soutien aux niveaux national et local et soutenir les projets ayant un impact économique et social initiés par les jeunes et les femmes en particulier dans ce domaine, en fonction des besoins et des capacités de chaque région.

Z R.

TRAVAUX PUBLICS

L'Algérie dispose de 141 500 km de réseau routier

Le ministre des Travaux publics, Lakhdar Rakhroukh, a révélé, hier à Alger, que les différents programmes de développement initiés par les pouvoirs publics ont permis à l'Algérie de disposer d'un réseau routier long de 141.500 km dont 8 900 km sont des routes express et des autoroutes. Ce réseau englobe, a-t-il précisé, plusieurs ouvrages d'art dont 11 5000 ponts et 48 tunnels. Néanmoins, le ministre a exhorté les directeurs de wilayas à accorder une grande attention à l'exécution des programmes en respectant les normes de qualité requises dans les projets tout en tenant compte de la rationalisation des dépenses publiques. S'exprimant à l'ouverture d'une réunion d'évaluation, le ministre a ajouté que des projets ont été initiés pour développer les infrastructures du pays et mettre en œuvre divers programmes qui constituent la condition préalable et fondamentale pour développer le pays et stimuler les activités économiques créatrices de richesses.

A cet égard, le ministre a souligné que, ces dernières années, plusieurs investissements ont été consentis dans le secteur ferroviaire pour élargir le réseau national à même de connecter diverses régions du pays aux lignes ferroviaires. A cet effet, un plan pour étendre et élargir le réseau ferroviaire a été élaboré pour en faire un outil de développement. Ce programme comprend la modernisation et l'électrification du réseau ferroviaire. « Nous aspirons à mettre en œuvre un plan national pour relier toutes les régions de l'Algérie pour atteindre, à terme, les 15000 km » a-t-il affirmé. À cet égard, le ministre a indiqué qu'un nouveau programme pour la réalisation de nouvelles lignes ferroviaires minières, en particulier celles répondant aux besoins de transport du phosphate depuis la région de Djebel Onk, ainsi que le transport de minerai de fer depuis les mines de Gara Djebilet dans la région sud-ouest, font partie des priorités de ce programme. A cela s'ajoute d'autres programmes en matière d'infrastructures routières, autoroutières, aéroportuaires et portuaires. Autant de projets qui contribueront à la croissance et au développement de l'économie nationale. Par ailleurs, le ministre a mis l'accent sur la nécessité d'accorder un intérêt particulier pour l'entretien des routes et des infrastructures. «Les routes, comme toutes les installations, ne sont pas éternelles une fois achevées, mais qu'il faut les préserver et accorder une importance au processus d'entretien». L'accent a été mis sur l'importance d'investir dans l'entretien, en mettant en place un système d'information permettant d'intervenir dans les meilleurs délais pour effectuer les réparations nécessaires. Le ministre a insisté également sur la nécessité de prêter une attention particulière au contrôle de la qualité des travaux à toutes les étapes du projet, en accordant la priorité aux projets économiquement importants ou ayant des répercussions sociales importantes, ainsi qu'aux projets en phase de finalisation.

R E.

SELON LES RÉSULTATS FINANCIERS POUR 2023

LG réalise un chiffre d'affaires record

Revenu annuel le plus élevé de l'histoire, les composants d'appareils électroménagers et de véhicules affichant une croissance pendant huit années consécutives LG Electronics. (LG) a annoncé ses résultats financiers pour l'année 2023, révélant un chiffre d'affaires consolidé de 84 200 milliards KRW et un bénéfice d'exploitation de 3 550 milliards KRW. Il s'agit de la troisième année consécutive de chiffre d'affaires annuel record. Le bénéfice d'exploitation est également solide, se rapprochant des niveaux observés lors de la période précédente de demande refoulée. Malgré des facteurs externes difficiles tels qu'un ralentissement économique et une demande réduite, l'activité principale de LG, à savoir les appareils électroménagers et le secteur en plein essor des composants automobiles, ont fait preuve d'une résilience remarquable, maintenant une croissance continue pendant huit années consécutives. Le chiffre d'affaires combiné de ces entreprises a dépassé 40 000 milliards KRW l'année dernière, soit une augmentation substantielle par rapport aux 18 000 milliards KRW de 2015. Au cours de la même période, la proportion de ces deux entreprises dans le chiffre d'affaires total est passée de 32,5 % à 47,8 %. Cette performance est attribuable aux efforts stratégiques de LG pour améliorer son portefeuille d'activités. L'entreprise a réussi à développer ses activités B2B en identifiant très tôt les points tournants du marché et en intégrant de nouveaux modèles commerciaux, y compris les services d'abonnement, dans les cadres existants. En outre, le modèle commercial innovant de contenu et de services de LG, tirant parti de sa vaste base d'utilisateurs de centaines de millions de produits dans le monde, a également contribué à garantir une rentabilité solide. Pour l'avenir, LG s'engage dans une transformation continue, passant d'une structure mature et axée sur l'entreprise à une structure orientée vers la croissance future. Cette année, l'entreprise concentrera ses capacités sur le dépassement des limites afin de maximiser son potentiel commercial. Guidé par la société de vente et de marketing à l'étranger nouvellement créée, LG s'efforcera d'obtenir une croissance supplémentaire et une couverture de produits élargie, en particulier sur les marchés émergents où les opportunités de croissance sont plus importantes.

PORT D'ALGER

Hausse de l'activité au 3^e trimestre 2023

L'activité du port d'Alger a enregistré une hausse aussi bien pour le mouvement de la navigation que pour le trafic global des marchandises, durant le troisième trimestre 2023, en comparaison avec la même période de 2022, due essentiellement à l'augmentation du trafic des produits agricoles, denrées alimentaires et les conteneurs, indique un bilan de l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL).

Synthèse S T.

Publié par le périodique d'information N133 de l'entreprise, ce bilan indique que le port d'Alger a accueilli au cours du 3^{ème} trimestre 2023 un nombre total de 461 navires contre 380 navires à la même période de l'année 2022, soit une augmentation de +21,32%, permettant de réaliser l'objectif fixé à 411 navires et à hauteur de 112%. S'agissant du trafic global de marchandises débarquées et embarquées, l'EPAL a atteint l'objectif fixé d'atteindre un volume de 1,983 million de tonnes pour le 3^{ème} trimestre 2023, marquant une augmentation de +4,12% en comparaison avec la réalisation de la même période de l'année 2022, Quant au trafic conteneurs traités par l'EPAL, un nombre de 68.446 conteneurs (EVP) a été réceptionné au débarquement et à l'embarquement contre 63268 conteneurs réceptionnés en 2022, soit une augmentation de l'ordre de 8,18%. Le trafic passagers enregistré durant le 3^{ème} trimestre 2023 à travers le transit par la gare maritime du port d'Alger est

de 202.661 passagers, contre 206.411 passagers à la même période de 2022, soit une diminution de -1,83%, est-il précisé dans le bilan. Toutefois, le trafic auto-passager a connu une hausse durant le 3^{ème} trimestre atteignant 69.372 véhicules, alors que durant la même période en 2022, le nombre était de 67.807 véhicules, soit une hausse de 2,24%. En matière de rendements portuaires, toujours en comparaison avec le 3^{ème} trimestre 2022, la durée d'attente moyenne globale des navires en rade observe une hausse de (+0,04 jour) durant ce 3^{ème} trimestre 2023 qui résulte de la combinaison des variations des attentes des différents types de navires ayant touché le Port d'Alger. Et pour la même comparaison, il est noté une tendance à la réduction pour le séjour moyen à quai des navires traités par l'EPAL, passant de 3,27 jours au 3^{ème} trimestre 2022 à 3,60 jours à la même période en 2023, a indiqué le bilan expliquant cette amélioration concerne principalement les navires céréaliers, cargos/bé-taillères et bitumiers. Dans l'éditorial du périodique d'informa-

tion, le directeur général de l'Epal, Rabah Biskri, a assuré que "ces indicateurs positifs de l'activité portuaire sont le fruit du climat de stabilité qui règne au sein de l'entreprise grâce au dialogue social et l'engagement des cadres et des travailleurs qui ont relevé les multiple défis, en redoublant davantage à tous les niveaux les efforts de production afin d'atteindre un taux de croissance acceptable". Dans ce contexte, il a assuré que le traitement de la congestion du port réalise des résultats sur le terrain, notamment après les décisions "claires et précises du ministre des Transports et les efforts fournis par le président de Groupe Serport et l'ensemble des intervenants dans l'enceinte portuaire". "Partant de cette conviction, l'année 2024 s'annonce prometteuse pour notre entreprise, qui demeure attentive aux attentes et exigences légitimes de ses clients et l'économie nationale, pour l'amélioration continue des services et l'implication des tous les moyens existant dans la nouvelle dynamique que connaît notre pays", a souligné par ailleurs le directeur général de l'entreprise.

EXTENSION DU PORT D'ARZEW (ORAN)

Nécessité d'accélérer le rythme du projet

Le ministre des Transports, Mohamed Habib Zahana, a souligné, dimanche soir à Oran, la nécessité d'accélérer les travaux d'extension du port d'Arzew (à l'est de la wilaya d'Oran) et de le livrer avant les délais fixés. Lors de sa visite d'inspection de ce projet, M. Zahana a souligné l'importance d'accélérer le rythme de réalisation et de travailler selon le système de trois équipes 24 heures sur 24 pour le livrer avant la date prévue, selon le cahier des charges, ce qui permettra, une fois mis en service, d'augmenter la capacité du port. Le ministre a appelé le groupe chargé de la réalisation à suivre attentivement les travaux et à reconsidérer les estimations de livraison du projet et à les réduire à moins de 39 mois, soit avant les délais contractuels. Le taux d'avancement de l'extension du port d'Arzew a atteint 12 pour cent, tandis que le taux d'avancement de la réalisation de l'atelier de réparation navale a été estimé à 15 pour cent, selon les explications fournies sur place. Les travaux d'extension du port comprennent l'achèvement de deux quais destinés à la réparation navale, situés sur une superficie de 5 hectares, d'une longueur de 220 mètres et d'une profondeur inférieure à 14 mètres, conformé-

ment aux normes internationales applicables, qui permettront la réparation de navires de grand volume. Le projet, supervisé par l'Entreprise nationale de construction et de réparation navale (ERENAV), comprend également la réalisation de six ateliers à terre, dont ceux liés à la "mécanique", "la tuyauterie et la peinture", "la menuiserie, l'éclairage et la soudure", ainsi que l'"entretien". Les travaux d'extension du port d'Arzew ont été confiés à un complexe algéro-chinois (Cosider et Meditram-Shac) pour un délai n'excédant pas 39 mois, au plus tard, avec une enveloppe financière estimée à 45 milliards de dinars du budget de l'Entreprise. Les travaux comprennent également l'achèvement d'un nouveau quai commercial "Mall 5", d'une longueur de 1.200 mètres et d'une profondeur inférieure à 14 mètres, conformément aux normes internationales en vigueur. Le quai couvre une superficie de 52 hectares et comprend un total de 4 sites, destinés à l'exportation d'urée et de divers produits sidérurgiques, ainsi qu'à la manutention de conteneurs pour un total de 500.000 tonnes par an. Un autre site est dédié à la réparation navale. Ce projet contribuera à dynamiser davantage les mouvements d'exportation et d'importation de marchandises et à améliorer la qualité des services

fournis tout en encourageant la promotion des exportations hors hydrocarbures, a-t-on indiqué. Lors de son suivi de la présentation du bilan des activités de l'Entreprise Portuaire d'Oran, le ministre des Transports a souligné la nécessité de relier le quai "Sénégal" au réseau ferroviaire sur une distance de 500 mètres, pour éviter le transport de marchandises par route. M. Zahana a souligné la nécessité d'accélérer les travaux d'achèvement du réseau, pour lesquels un montant de 190 millions de dinars a été alloué, et de livrer le projet dans un délai n'excédant pas 4 mois, au plus tard, notant que cette ligne permettra le transport d'environ 700 tonnes de marchandises par trajet, d'une part, et réduire et éviter les embouteillages que la ville d'Oran connaît, d'autre part. Il a également exhorté les responsables du port d'Oran à redoubler d'efforts pour réduire la durée de séjour des conteneurs et les traiter dans des délais courts. Le ministre des Transports a également appelé à améliorer les conditions de travail des pêcheurs par la mise en œuvre de projets leur permettant d'exercer leurs activités dans de bonnes conditions, notamment des lieux de couture des filets de pêche et autres, au niveau des ports d'Oran, Arzew et Kristel.

INDUSTRIE SIDÉRURGIQUE

Les directives du ministre au groupe Imetal

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, a mis l'accent, sur la nécessité d'intensifier les efforts, en vue d'améliorer la gouvernance et d'augmenter la production sidérurgique, en exploitant toutes les capacités disponibles, ainsi que sur l'impératif d'accélérer la cadence de réalisation des projets à l'arrêt au niveau du groupe Imetal.

Par Reda Hadi

Dans ce sens, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, a donné des directives aux responsables du groupe des industries métallurgiques et sidérurgiques "IMETAL" quant à l'impératif d'assurer une coordination entre les filiales du groupe et de veiller à se mettre au diapason des développements enregistrés dans divers domaines pour la relance du secteur, lors d'une réunion qui l'a regroupé avec ces responsables. Une rencontre qui s'inscrit dans le cadre de l'évaluation de l'état des groupes industriels publics, indique le ministère dans un communiqué. Lors de la réunion consacrée à la présentation du plan d'action 2024 de chaque filiale, ainsi qu'aux problèmes entravant leurs activités, le ministre a écouté les différentes explications et exposés présentés par les P-dg des filiales relevant du groupe. A cette occasion, il a souligné «l'impératif d'assurer davantage de coordination entre les filiales dans le cadre de la conjugaison des efforts pour parvenir aux solutions idoines pour la relance du secteur», insistant sur «la nécessité d'adopter les contrats de performance pour réaliser les objectifs tracés».

Le ministre a également donné d'autres directives notamment sur la né-

cessité de respecter les délais de livraison des projets, en focalisant davantage sur le taux de rendement et en veillant à diminuer les coûts, à travailler avec rationalité et à éviter le gaspillage notamment dans certaines filiales, ainsi qu'à suivre les évolutions dans les différents domaines, note le communiqué. Le groupe Imetal, faut-il le savoir, qu'en dépit de problèmes de gouvernance, a tout de même pu réaliser à fin exercice 2021 un chiffre d'affaires de 154 548 millions de dinars, soit plus que le double (+220%) par rapport à l'exercice précédent. Bien qu'en réel expansion, ce secteur subit les contrecoups d'un «mauvais management». C'est pour cela, que le Ministre en charge de ce secteur, a assuré que son département ministériel «œuvre à accompagner ces groupes industriels publics, toutes filiales confondues, et à suivre tous les problèmes en vue de trouver les solutions idoines dans les meilleurs délais, conformément aux lois, pour faire de l'année 2024 une année industrielle par excellence et promouvoir l'économie nationale, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune».

L'avenir de la sidérurgie assuré?

Conscient des défis pris par le président de la République et son gouver-

nement, le premier responsable d'Imetal, s'est engagé à mobiliser toutes les énergies pour les relever. Pour ce faire, il a été modifié et affiné la stratégie mis en place. Il s'agit, notamment, d'investir en ciblant de grands projets de forte valeur ajoutée, recourir aux partenariats pour réussir un développement fructueux et rapide, s'interdire d'exercer des activités à rentabilité négative, contribuer à la promotion des exportations et à la diminution des importations, offrir aux clients des solutions complètes comprenant les produits et les services associés, revaloriser la fonction recherche et développement, augmenter les capacités de production existantes et surtout développer de nouveaux produits. Beaucoup d'experts assurent, que la réussite de ce secteur doit passer par une autosuffisance des besoins.

10 millions de Tonnes d'acier en 2025

Cette autosuffisance concernera, entre autres, les produits sidérurgiques, la vocation du groupe. En effet, le portefeuille d'Imetal dispose de plusieurs sociétés sidérurgiques et métallurgiques en partenariat, telles que Algerian Qatar Steel (AQS) avec 51%, Silometal (60%), AV Metal (51%) et en totale propriété l'EPE Sider El Hadjar, le groupe Sider... L'Algérie prévoit en 2025 la produc-

tion de 10 millions de tonnes ; le double par rapport à celle réalisée actuellement. Un chiffre qui permettra au pays de renoncer définitivement à l'importation. Ouvert aux partenariats stratégiques, le groupe Imetal renvoie une belle image à l'investissement étranger. D'autres acteurs de ce secteur, assurent que la sidérurgie, en Algérie, présente un réel espoir, car selon les projections faites en la matière, Sider el-Hadjar et Tosyali Algérie, la production sidérurgique connaîtra une nouvelle dynamique en 2024. Le complexe d'El-Hadjar, à travers son plan de développement des activités, compte augmenter sa capacité de production. L'Algérie est un grand pays, qui jouit d'une position géographique stratégique, étant proche des principaux consommateurs et des sources de matières premières. Ses réserves de minerai de fer sont également comparables à celles du Brésil et du Canada». La production sidérurgique du pays connaîtra une nouvelle dynamique durant l'année 2024 donc, si on se réfère aux projections des principaux acteurs du secteur dont les annonces sont beaucoup plus rassurantes. Le maillage économique se dessine à travers le lancement de plusieurs projets porteurs. Et des économistes affirment que ce secteur ne peut que progresser.

AGRICULTURE

Réouverture progressive des marchés à bestiaux

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a décidé, en coordination avec les walis, de permettre la réouverture progressive des marchés à bestiaux, ainsi que la prise de mesures concernant le maintien du dispositif de surveillance, de prévention et de lutte contre la fièvre aphteuse, a indiqué lundi un communiqué du ministère.

"Après avoir enregistré un taux élevé de vaccination contre la fièvre aphteuse au niveau national et qui a dépassé 91%", le ministère a affirmé avoir décidé, en coordination avec les walis, "de permettre la réouverture progressive des marchés à bestiaux, tout en maintenant le dispositif de surveillance, de prévention et de lutte contre cette pathologie", précisant que l'opération se fait sur la base de l'évaluation de la situation par les walis, en coordination avec les inspections vétérinaires de la wilaya.

Toutefois, la vigilance reste de mise et les parties concernées par la surveillance et la lutte contre cette pathologie sont appelées à poursuivre l'application stricte des mesures prises en la matière, en vue de protéger la ressource animale, précise le communiqué. Pour ce faire, ajoute le ministère, plusieurs mesures ont été prises, dont le maintien du dispositif de surveillance du mouvement des animaux, l'exigence d'un certificat de vaccination contre la fièvre aphteuse pour les bestiaux exposés à la maladie, le renforcement du contrôle vétérinaire et la mise en place d'un dispositif de sécurité qui accompagne les équipes vétérinaires intervenantes, durant les heures d'ouverture des marchés à bestiaux, outre l'exigence pour les éleveurs et les commerçants du certificat de vaccination et du certificat sanitaire pour le déplacement des bestiaux avant l'entrée des animaux au niveau de ces marchés.

OUVERTURE DU CAPITAL DU CPA

Vente des actions à partir d'aujourd'hui

La mise en vente des actions du Crédit populaire d'Algérie (CPA), dans le cadre de l'ouverture du capital social de cette banque publique, sera entamée à partir d'aujourd'hui (mardi), indique lundi un communiqué de la banque. « La vente des actions intervient après que la banque ait obtenu un visa COSOB (Visa n 2024/01 du 28 janvier 2024) », a précisé la même source dans un communiqué. Cette initiative « première dans son genre, témoigne de la volonté des pouvoirs publics à concrétiser la stratégie tracée, visant à moderniser le secteur

bancaire et par la même occasion, améliorer la gouvernance », ajoute le communiqué. Elle vise, d'autre part, à « promouvoir l'inclusion financière des investisseurs, étant donné que l'opération leur offre l'opportunité chacun selon ses capacités de participer au financement de l'économie nationale, tout en réalisant des bénéfices des plus-value », selon la banque. Cette démarche vise également à « dynamiser la Bourse d'Alger et la relance de son activité en vue d'accroître sa contribution dans la mobilisation de l'épargne et le financement de l'écono-

mie », souligne la banque publique. Le CPA a précisé que cette opération « concerne tous les segments de la société, qu'il s'agit de particuliers, entreprises ou investisseurs institutionnels ». La banque a, par ailleurs, fait savoir que le prix de l'action est arrêtée à 2300 DA et que l'opération de vente de cette dernière se fera au niveau de toutes les agences du Crédit populaire d'Algérie. L'opération de vente se fera aussi au niveau des agences du syndicat de placement, composé de la Banque de développement local (BDL), la Banque d'agriculture et de dévelop-

pement rural (BADR), la Banque nationale d'Algérie (BNA), la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP), la Banque extérieure d'Algérie (BEA), la Société générale Algérie, TELL MARKETS. Le CPA a également précisé que la note d'information relative à l'ouverture du capital est disponible sur notre site internet www.cpa-bank.dz. « Le Crédit Populaire d'Algérie à travers cette initiative, confirme sa détermination à moderniser le secteur bancaire en vue de stimuler l'investissement », conclut le communiqué.

18ÈME ÉDITION DU SIPHAL 2024

Les enjeux de l'internationalisation de l'industrie pharmaceutique algérienne en lumière

La 18ème édition du Salon International de la Pharmacie en Algérie (SIPHAL) se tiendra du 14 au 17 février 2024 au pavillon central de la SAFEX (Alger). Placé sous le patronage du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique et le ministre de la Santé, le salon se consacrera au thème crucial de "Les enjeux de l'internationalisation de l'industrie pharmaceutique algérienne". Près de 150 partenaires ont renouvelé leur confiance envers cet événement phare aux niveaux national et continental. Organisé par l'entreprise Esprit Ouvert, le SIPHAL 2024 réunira les acteurs clés du secteur, les institutions publiques et les organisations professionnelles. Des experts présen-

teront des perspectives pharmaceutiques régionales et continentales, éclairant les industriels sur les opportunités d'exportation. En tant qu'événement B2B, le salon accueillera également les professionnels de la santé, notamment les pharmaciens d'officine, les professionnels hospitaliers, ainsi que les intervenants scientifiques et techniques de l'industrie pharmaceutique. Le SIPHAL 2024 offre une plateforme unique pour prolonger les efforts des autorités compétentes visant à promouvoir le modèle algérien sur les plans régional et continental. Le thème central mettra en lumière les défis et les opportunités liés à l'internationalisation de l'industrie pharmaceutique algérienne. L'internationali-

sation représente un défi majeur pour les entreprises pharmaceutiques algériennes, mais offre également des opportunités significatives. Les enjeux résident dans la nécessité de renforcer la compétitivité sur la scène internationale, diversifier les sources de revenus et attirer des investissements étrangers. L'industrie pharmaceutique algérienne, toujours en développement, tente aujourd'hui d'allier entre captation de l'innovation notamment par les biosimilaires et l'offre de service en proposant des sites alternatifs aux industries internationales matures. Les efforts d'export quant à eux se font en direction des marchés africains et arabes en passant, souvent, par des plateformes logistiques internationales.

Avec le soutien du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens d'Algérie (CNOP), de l'Union nationale des opérateurs de la pharmacie (UNOP), du Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO), de la Société algérienne de pharmacie hospitalière et oncologique (SAPHO), de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), de la Fédération Algérienne de Pharmacie (FAP), du Centre national de pharmacovigilance et de matériovigilance (CNPM), le SIPHAL 2024 promet d'être une plateforme incontournable pour le secteur pharmaceutique. Pour rappel, le SIPHAL 2023 a connu un grand succès avec plus de 157 exposants et plus de 10 200 visites professionnelles.

BORDJ BOU ARRÉRIDJ

Vers la culture de 800 hectares en diverses légumes secs

Les services agricole de la wilaya de Bordj Bou Arréridj s'attèlent à cultiver 800 hectares en diverses catégories de légumes secs au titre de l'exercice agricole (2023-2024), a-t-on appris dimanche du wali, Kamel Noukeur.

Dans le cadre de la stratégie nationale adoptée pour la concrétisation d'une autosuffisance alimentaire, le secteur local de l'agriculture vise à cultiver des légumes secs (lentille, pois chiches, haricot, petit pois, entre autres) sur une superficie de 800 hectares répartie sur trois exploitations agricoles pilotes situées dans les communes de Bir Kasd Ali, de Tikestar

et de Ras El Oued, a précisé le même responsable dans une déclaration à la presse en marge d'une sortie de terrain. Les efforts "se poursuivent par les autorités locales pour accompagner les agriculteurs et bannir les contraintes rencontrées à travers la mise en place à titre gracieux de la matière première en vue de contribuer à la concrétisation de la stratégie d'autosuffisance alimen-

taire", a souligné le même responsable précisant que "l'Etat se chargera de l'achat du produit avec des incitations matérielles au profit des agriculteurs désirant investir dans la filière des légumes secs". A cette occasion, la chef de l'exécutif local a lancé un appel aux agriculteurs pour adhérer à cet effort national, et ce en collaboration avec les différentes

parties, affirmant que tous les moyens ont été mobilisés pour réussir l'opération de raccordement des exploitations agricoles au réseau d'électricité, l'octroi d'autorisation de réalisation de forage, ouverture de pistes agricoles et de mettre le matériel de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) à la disposition des agriculteurs de la filière des légumes secs.

GHARDAIA

En passe de devenir un «hub» économique prometteur

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a affirmé dimanche que la wilaya de Ghardaia est en passe de devenir un "hub" économique prometteur, à travers la mise en œuvre de projets de mobilisation de l'énergie suffisante pour les multiples secteurs productifs. S'exprimant à l'issue d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya, M. Arkab a affirmé que "les efforts déployés par les pouvoirs publics pour la mobilisation de l'énergie érigent Ghardaia en une plateforme attrayante et encourageante pour les investisseurs dans les différents domaines de production (agricul-

ture, industrie, énergie et mines) créateurs de richesse et d'emplois". Ces projets de mobilisation de l'énergie électrique et gazière sont de nature à insuffler une nouvelle dynamique de développement et à faire de la wilaya de Ghardaia une "plaque tournante pouvant générer d'importantes opportunités tant pour les investisseurs nationaux qu'internationaux opérant dans de multiples secteurs productifs", a-t-il ajouté. Accompagné de présidents directeurs généraux (P-dg) des groupes (Sonatrach et Sonelgaz) et des autorités locales, M. Arkab a entamé sa visite par l'inauguration d'un poste source

haute tension de 60/30 KVA à Metlili, avant de visiter un chantier d'un forage de Sonatrach "ENF 56" dans la zone de Noumerate, à une dizaine de Km de Ghardaia. Le ministre s'est félicité, à l'issue d'un exposé du P-dg de l'Entreprise nationale de forage (ENAFOR), filiale de Sonatrach, spécialisée dans le forage et le Work-Over, de la maîtrise de la technologie de recherche et de forage horizontale et verticale dans le pays, avant d'annoncer le forage prochainement de neuf puits d'eau par cette filiale pour la population de Tindouf conformément aux décisions du président de la République, M. Abdel-

madjid Tebboune. La délégation ministérielle a procédé également au raccordement au réseau de gaz de 90 abonnés dans l'extension du Ksar Tafilelt (Ben Izguen) avant de visiter le centre médico-social de Sonatrach, sis à Sidi Abaz. Au terme de sa visite dans la wilaya, le ministre a inspecté l'école technique de formation de Sonelgaz, à Bouhraoua, dotée d'une capacité pédagogique de 250 places pour plusieurs spécialités dans le domaine de l'énergie électrique, conventionnel, l'énergie renouvelable ainsi que le gaz. Le ministre de l'Energie et des Mines a, à cette occasion, indi-

qué que "grâce à sa position stratégique, ses ressources naturelles, ses potentialités socio-économiques et son climat d'affaires favorable aux investissements, Ghardaia peut devenir un pôle de développement durable et intégré". "L'amélioration de l'attractivité de cette région par le développement des infrastructures de base et les raccordements aux réseaux d'électricité et de gaz de l'ensemble des localités de Ghardaia, lui confère un avenir propice pour la création de richesse et d'emplois pour les jeunes", a-t-il estimé.

BÉCHAR

Réception décembre prochain du projet structurant de transfert des eaux albiennes du champ de captage de Guetrani

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a affirmé dimanche à Béchar, que le projet structurant de transfert des eaux albiennes du champ de captage de Guetrani, (200km au nord du chef-lieu de wilaya), sera réceptionné dans les délais impartis à savoir fin décembre 2024, et ce dans l'unique objectif de la sécurisation de l'alimentation en eau potable (AEP) de la région de Béchar. "Ce projet d'envergure d'un coût de plus de 30 milliards de DA, qui sera réceptionné à la même échéance et qui vient en renfort à celui de Boussir, porte sur la réalisation de 26 forages, d'une canalisation de conduite vers Béchar de 213 km, d'un réseau de collecte des eaux des mêmes forages sur un linéaire de 57 km, et de trois (3) grandes stations de pompage, permettra l'acheminement d'une quantité d'eau estimée à 80.000 M3 par jour, ce qui contribuera à la sécurisation total des besoins d'AEP des habitants, mais également à ceux des secteurs de l'agri-

culture, de l'industrie et du tourisme", a-t-il précisé dans une déclaration à la presse en marge de sa visite de l'un des sites ce projet. M. Derbal a souligné que ce projet est stratégique et très important de par son impact sur l'AEP des habitants de la région, en mettant l'accent sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux des différents compartiments de ce même projet hydraulique, qui constitue l'une des préoccupations des hautes autorités nationales. "Déjà, cinq (5) forages de ce projet d'envergure avec un débit global quotidien de 15.000M3, en voie d'équipement, seront dès la fin du mois d'avril prochain raccordés à la canalisation de transfert vers Béchar des eaux du champ de captage de Boussir, ce dernier permet depuis plus d'une année à travers une dizaine de forages une production quotidienne de 30.000 M3 d'eau, destinée à l'AEP de la région de Béchar", selon Messaoud Maatar, directeur-général de l'agence nationale des

barrages et des transferts (ANBT), principal maître de l'ouvrage. Au site du projet de construction de la station d'épuration et de traitement des eaux (STEP), le membre du gouvernement a insisté sur sa mise en service dès le mois d'avril prochain, comme il a été convenu auparavant. "Cette imposante réalisation d'un coût de plus de quatre (4) milliards de DA, dispose d'une capacité de traitement de 55.000 m3 par jour, devant ainsi permettre de traiter les eaux usées d'une population de 386.000 habitants à l'horizon 2040", a précisé à l'APS, la directrice-générale de l'office national d'assainissement (ONA), Mme Nora Ziani. Le ministre a donné des instructions pour le début de la mise à eau de cette STEP dont les eaux traitées seront réutilisées en agriculture à savoir l'irrigation de 1.000 hectares en plus de leur réutilisation par le futur projet du complexe sidérurgique de Béchar, destiné à la valorisation du gisement de minerai

de fer de Gara Djebilet (Tindouf) et ce par la réalisation d'une adduction de 63 km pour l'acheminement des mêmes eaux vers ce même futur complexe industriel, a fait savoir la même responsable de l'ONA. Le ministre a aussi visité les chantiers de construction de cinq importants châteaux d'eau d'une capacité globale de retenue de 120.000 M3, et ce au titre des efforts d'alimentation et de sécurisation de l'AEP dans la région et dont la réception est prévue à la fin du mois de juin prochain. "Toutes ces grandes et nouvelles infrastructures hydrauliques dont va bénéficier la wilaya de Béchar, constituent un défi du secteur et des entreprises publiques réalisatrices, relevant du secteur, dans la perspective de la contribution du secteur de l'hydraulique au développement économique de la wilaya", a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse à l'issue de sa visite de travail et d'inspection d'une journée dans la wilaya.

Construire la nouvelle stratégie de transformation numérique de l'Algérie, sur quelle base?

Pourquoi les informations administratives disponibles en ligne ne sont-elles pas régulièrement mises à jour?

Pourquoi est-il difficile de trouver des informations de manière rapide et efficace ?

Pourquoi les rapports et les statistiques ne sont-ils pas systématiquement accessibles au public en ligne ?

Pourquoi y a-t-il encore une forte dépendance aux photocopies de pièces dans les démarches administratives ?

Pourquoi les cartes de paiement ne sont-elles pas plus répandues en Algérie pour les transactions en ligne des citoyens ?

Pourquoi la connexion Internet et ses débits sont-ils inégaux et peu fiables ?

1^{ère} partie

Par Ali Kahlane
Source : Care

Ce n'est qu'un échantillon de questions pour mettre en évidence l'impact de l'absence d'une stratégie numérique nationale cohérente et bien implémentée en Algérie, ceci affecte de manière globale le fonctionnement de la société, de l'économie, de la gouvernance en général et du e-gouvernement en particulier.

Pourquoi cet article?

Alors que l'Algérie s'apprête à définir sa nouvelle stratégie de transformation numérique pour 2024-2028, il est plus qu'indispensable d'analyser la précédente stratégie, lancée il y a exactement 15 ans jour pour jour et dont plus de 40% est inachevée à ce jour.

Notre objectif, dans cette étude, est d'en fournir une évaluation approfondie, extrayant des leçons clés pour orienter la prochaine stratégie algérienne. L'accent est mis sur l'apprentissage des expériences antérieures pour proposer une voie vers un futur numérique plus solide et plus inclusif, adapté aux nouvelles spécificités algériennes. Ce travail vise à reconnaître les progrès et identifier les ajustements nécessaires pour que la stratégie à venir réponde efficacement aux besoins numériques évolutifs du pays.

L'analyse qui suit entend servir de guide pour contribuer à élaborer une stratégie conjuguant innovation technologique, développement socio-économique, participation citoyenne et ouverture internationale, visant à accélérer l'actuelle transformation numérique.

L'étude est organisée en deux parties, la première passe en revue les succès et les défis de la stratégie e-Algérie. La seconde propose une analyse débouchant une proposition des orientations majeures qui sont basées sur des données concrètes et quantifiées.

Qui doit y répondre?

Le Haut Commissariat à la Numérisation (HCN), qui succède au Ministère de la Numérisation et des Statistiques, a déclaré travailler sur la formulation de la nouvelle Stratégie nationale pour la transformation numérique de l'Algérie pour le quinquennat 2024-2028. Une ré-évaluation minutieuse des stratégies antérieures et un bilan de leurs programmes précédents s'avèrent indispensables. Il est important de rappeler que l'Algérie

a lancé au moins trois programmes majeurs de développement technologique et informatique depuis son indépendance. Le premier, en 1969, a été marqué par la mise en place du Commissariat national à l'informatique (CNI) et la création de la première École supérieure nationale d'informatique (ESI, ex INI et ex CERI), ces deux structures sont lancés pour concevoir, structurer, et former la ressource humaine pour accompagner l'informatisation du pays, décidé à moins de 10 ans après l'indépendance. Le second programme, initié en 1979, a lancé les premières étapes du développement de l'industrie informatique avec des projets centrés sur la conception de logiciels, la construction de mini-ordinateurs et le développement de l'informatique arabe lors de l'avènement des micro-ordinateurs. Le troisième, en 1999, a consacré l'ouverture du secteur des postes et télécommunications et introduit la téléphonie mobile et l'Internet, ce dernier jouant désormais le rôle d'accélérateur. Chacun de ces plans a évolué et a atteint, ou pas, ses objectifs, en fonction des ressources disponibles et des situations politiques du moment. Toutefois, c'est avec le lancement du programme e-Algérie en 2009, le quatrième depuis l'indépendance que l'Algérie a connu un véritable changement de cap dans son parcours numérique.

e-Algérie, un programme, au cœur de la transformation numérique de l'Algérie

On se propose d'examiner la conception de ce programme, d'analyser son état d'avancement actuel, et de déterminer dans quelle mesure les avancées de numérisation du pays, réalisées jusqu'à présent, peuvent lui être attribuées. Nous explorons également la méthodologie employée pour évaluer l'efficacité et l'impact de ce programme.

• Genèse et Vision de ce Programme

Le programme "e-Algérie" a marqué une étape clé dans l'élaboration de la vision numérique de l'Algérie. Initié en 2008 par le ministre Hamid Bessalah, le projet a démarré avec la formation d'une équipe multidisciplinaire, composée de membres de son Cabinet, de représentants des secteurs public et privé, des membres d'associations¹, de la société civile et de la diaspora². Il avait pour tâche de concevoir un plan de développement numérique ouvert et inclusif. Ce processus a impliqué une étude détaillée,

incluant des comparaisons entre divers plans de développement nationaux et les stratégies numériques adoptées par des pays modèles. Parmi ces derniers, le Canada, le Japon, la Corée du Sud, la Norvège, le Danemark, la Finlande, l'Inde et la Malaisie ont été sélectionnés pour leur excellence reconnue dans la mise en œuvre de stratégies numériques à la fois innovantes et efficaces. Chaque pays présente une approche unique de la transformation numérique, qui se distingue par son adaptation aux contextes socio-économiques et technologiques propres à chacun.

Le choix du Canada et des pays scandinaves, par exemple, reflète leur avancée dans l'établissement d'infrastructures numériques solides et dans l'intégration des technologies dans l'administration publique. Le Japon et la Corée du Sud sont des exemples pertinents pour leur leadership dans l'innovation technologique et l'adoption rapide de nouvelles technologies. Quant à l'Inde et à la Malaisie, leur transformation numérique rapide et inclusive, malgré des défis socio-économiques significatifs, offre des leçons précieuses sur la manière d'optimiser les ressources limitées.

En étudiant ces exemples, le programme e-Algérie a cherché à tirer des leçons sur l'intégration efficace des technologies numériques dans divers secteurs, l'importance d'une infrastructure solide, et l'adaptation des stratégies numériques aux réalités locales. Cette approche comparative vise à adopter les meilleures pratiques internationales tout en les adaptant aux spécificités et aux besoins uniques de l'Algérie.

Cette phase de conception et de planification a jeté les bases solides nécessaires à la mise en place du Programme, menant à sa prochaine étape clef.

• Élaboration et lancement du Programme e-Algérie

La création du Programme e-Algérie s'est concrétisée grâce à l'effort collectif d'une équipe multidisciplinaire. Après six mois de travail acharné, ils ont produit un document de synthèse de 40 pages détaillant la vision et les objectifs du programme. Ce document était accessible pour consultation et commentaires sur le site web du Ministère de la Poste, des Technologies de l'Information et de la Communication. Il est à noter que c'était la première fois qu'un document aussi essentiel pour l'avenir du pays avait été élaboré avec autant de transparence et avec une

contribution aussi bien verticale qu'horizontale de l'ensemble de la société algérienne.

La version complète de 490 pages a été remise au Premier Ministre le 31 décembre 2008, le projet "E-Algérie 2013" n'avait pas de budget dédié spécifique. Cependant la loi de finances de 2009 a créé le Fond National d'appropriation, de l'usage et de développement des TIC (FAUD-TIC), doté de 5 milliards de DA, tel que défini dans le Programme.

Avec un budget prévisionnel ambitieux de 385,5 milliards de DA, e-Algérie avait pour objectif de digitaliser l'ensemble des secteurs nationaux d'ici la fin de l'année 2013, dans le but d'atteindre un niveau de développement numérique comparable à celui de pays modèles. Seulement 60% de ce budget devait être financé par l'État, mettant en évidence la nécessité d'une gestion et d'un financement stratégiques rigoureux.

Il est remarquable de constater que le programme e-Algérie n'a jamais été présenté ni au conseil du gouvernement ni au conseil des ministres. Bien qu'il ait été prévu d'être encadré par une Loi-programme, cette formalité essentielle n'a jamais été réalisée. Lorsque l'on consulte la base de données du Journal officiel, le programme est mentionné deux fois : la première fois dans le cadre d'une critique qui lui a été adressée par le CNES, et la seconde lorsqu'il a été mentionné dans la loi de finances pour 2009 pour la prise en charge du FAUDTIC.

Cette situation est d'autant plus remarquable que le programme était en pleine application sous l'égide du MPTIC. Il a été cité à plusieurs reprises par diverses autorités lors de l'annonce de projets initiés ou finalisés sous son égide. De plus, ce programme a bénéficié d'une visibilité continue sur le site web du Premier Ministre, depuis sa mise en place jusqu'au moins 2018.

• Évaluation du Programme par le CNES

Le Conseil National Économique et Social (CNES), devenu par la suite CNESE, a reçu la mission d'évaluer le programme e-Algérie. Dans son rapport, le CNES a formulé des recommandations générales, dont la plupart étaient déjà adressées ou explicitement intégrées dans le Programme. La conclusion du rapport suggérerait que le MPTIC devrait approfondir le Programme au plan organisationnel, humain, technique, financier, juridique et sécuritaire.

DANS UN CONTEXTE
D'ÉVOLUTION
«PASSIONNANTE»

Une délégation britannique de fintech se rendra en Arabie Saoudite

Une importante délégation de trente personnes, composée d'investisseurs et d'entreprises de fintech britanniques se rend en Arabie Saoudite pour profiter des réformes des services financiers du Royaume.

La mission, organisée par le Saudi British Joint Business Council, qui comprendra un programme de trois jours à Riyad, se tiendra du 29 au 31 janvier.

Cette visite a lieu alors que l'Arabie saoudite continue de montrer la voie sur la façon d'attirer les investissements, sachant qu'elle était le premier pays de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord en termes de volume de capital-risque en 2023, avec une croissance de 33 %, pour un total record de 1,4 milliard de dollars.

Le Royaume est désormais en bonne voie pour devenir un leader de file régional de la fintech, le secteur représentant entre 60 et 70 % du flux de transactions en phase de démarrage.

Chris Innes-Hopkins, directeur exécutif britannique du SBJBC, a affirmé: «Le SBJBC est ravi de conduire cette deuxième mission fintech britannique en Arabie saoudite.

«La force de cette délégation réside dans la reconnaissance de l'enthousiasme suscité par les réformes du secteur des services financiers en Arabie Saoudite.

«Nous sommes impatients d'effectuer cette visite productive, et d'établir de nouveaux partenariats entre nos deux écosystèmes fintech. Je suis reconnaissant du soutien de tous nos partenaires.

Des représentants d'entreprises telles que Clifford Chance LLP, Golden Record Ventures et Newcastle Gateshead Initiative participeront à ce voyage, parrainé par Saudi Awwal Bank et Geidea, et soutenu par le ministère britannique des Affaires et du Commerce, le ministère saoudien des Communications et de l'informatique, et Fintech Saudi.

Une journée d'initiatives Fintech entre le Royaume-Uni et l'Arabie Saoudite au Garage Innovation District le 30 janvier comprendra des réunions d'échange et des présentations de start-ups britanniques et saoudiennes de premier plan.

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE EN TUNISIE

«La réglementation doit être en harmonie avec l'environnement»

La Tunisie accuse un retard dans le développement du paiement électronique par rapport à ce qui se fait de par le monde. Même les Tunisiens y demeurent peu accoutumés.

Le paiement électronique est défini comme étant tout paiement réalisé sur internet ou via un réseau de télécommunications. On parle alors de paiement mobile. Un paiement électronique peut être effectué via une carte bancaire sur un terminal de paiement installé chez le commerçant ou sur son PC avec une connexion internet pour accéder au site marchand ou sur son smartphone à travers l'application du commerçant. Selon les experts, la Tunisie accuse un retard dans le développement de ces méthodes de paiement. Neyer Memmi, formateur et expert en monétique, nous explique les causes de ce retard. Il explique que «chez-nous, l'avènement de la monétique est apparu grâce au tourisme. Ainsi, l'acceptation des cartes bancaires a précédé leur émission en Tunisie. En effet, les touristes détenteurs de cartes internationales étaient dans l'obligation de les utiliser. Ce n'est qu'après cela que les banques ont commencé à émettre des cartes de paiement et de retrait».

Un faible taux de bancarisation

Parallèlement, les banques tunisiennes ont commencé à développer tout un réseau d'acceptation, en installant des terminaux de paiement électronique chez les commerçants, dévoile Memmi. «Le constat est édifiant, il y a un retard de développement des paiements électroniques. Les statistiques ont, certes, évolué, mais elles demeurent en deçà des attentes par rapport à ce qui se passe dans le monde», note Memmi.

Selon lui, «plusieurs raisons expliquent cette situation. D'abord, l'émission des cartes est tributaire du taux de bancarisation, qui est encore bas en Tunisie. Cela a conduit les pouvoirs publics à mettre en place une stratégie d'inclusion financière,



dont les paiements électroniques constituent un outil important. La deuxième raison est plutôt universelle, et elle ne concerne pas seulement le marché tunisien. «D'après les statistiques, les habitudes de paiement sont fortement influencées par l'aspect culturel. Et cette préférence pour l'utilisation de l'espèce existe dans de nombreux pays, y compris la Tunisie», affirme l'expert. Il développe davantage son idée en expliquant que cette préférence est visible même lors de l'utilisation d'un instrument de paiement électronique. Les chiffres confirment que les retraits d'espèces sur les distributeurs automatiques des banques dépassent largement en nombre et en valeur les achats chez les commerçants. Aussi, dans le commerce

électronique, la plupart des paiements sont effectués en espèces lors de la livraison à domicile.

Toujours d'après Memmi, la troisième raison qui freine le développement du commerce électronique concerne les commerçants eux-mêmes. D'une façon générale, les commerces de proximité ne sont pas unanimes quant à l'adhésion et à l'acceptation des cartes de paiement. «Un grand nombre de terminaux de paiements sont inactifs, en raison du montant élevé des commissions que certains commerçants compensent par une majoration sur les prix. Cette pratique est mal perçue par les clients qui évitent les paiements par carte».

EN 2023

L'inflation au Liban gravite autour de 200%

L'inflation au Liban a terminé l'année 2023 en freinant des quatre fers, mais reste malgré tout à un niveau très élevé en rythme annuel.

En rythme mensuel, l'Indice des prix à la consommation (IPC) calculé par l'Administration centrale des statistiques (ACS) a en effet enregistré en décembre 2023 un petit frémissement de 0,02 %, après avoir déjà bien ralenti le mois précédent (+2,6 %) comparé au bond enregistré en octobre (17,2 %). L'IPC calcule l'évolution des prix en livres libanaises, qui s'est effondrée face au dollar depuis le début de la crise qui a éclaté en 2019. Malgré le déclenchement le 7 octobre

2023 de la guerre entre le Hamas et Israël dans la bande de Gaza, s'étendant dès le lendemain au Liban-Sud avec, depuis, des affrontements quotidiens entre le Hezbollah et l'armée israélienne, la monnaie libanaise est restée relativement stable, continuant d'évoluer à un niveau constant depuis le début de l'été (autour de 90.000 LL pour un dollar).

Cette relative stabilité, combinée à la baisse globale des cours mondiaux du pétrole entre septembre et décembre – ce qui impacte généralement les prix des biens et des services dans leur ensemble — pourrait expliquer le ralentissement de l'inflation sur cette période.

Cela étant, pour la troisième année consécutive, le taux d'inflation annuel moyen continue de s'élever à trois chiffres, l'ACS l'établissant à 222,42 % en 2023. Ce taux, calculé à partir de la moyenne de l'inflation en glissement annuel pour chacun des 12 mois de l'année, était de 171,2 % en 2022 et de 154,8 % en 2021.

A la fin décembre, l'inflation en rythme annuel a enfin affiché un taux de 192,3 %, un niveau en baisse significative par rapport au +211,9 % enregistré à fin novembre, soit son niveau le plus bas depuis dix mois.

OUGANDA

Les États-Unis formalisent leur intérêt pour financer la mine de graphite Orom-Cross

Pour sécuriser l’approvisionnement en métaux critiques des industries américaines liées à la transition énergétique, Washington s’efforce de conclure des accords avec les producteurs, notamment en Afrique. C’est le cas du projet Orom-Cross, piloté par le britannique Blencowe.

Development Finance Corporation (DFC), la banque de développement des États-Unis, a transmis une lettre d’intérêt officielle pour participer au financement par emprunt du projet de graphite Orom-Cross. C’est l’annonce faite le 29 janvier par Blencowe Resources, propriétaire du projet, alors que 2 millions de dollars ont déjà fournis par la DFC à titre de subventions. En septembre 2023, la banque américaine avait signé un accord pour débloquer une subvention de 5 mil-

lions de dollars en faveur de Blencowe et de son projet Orom-Cross. Les 3 millions de dollars restants sont attendus d’ici la fin de l’année 2024 et dans le cadre de cet accord, la DFC a le droit d’être mandatée pour fournir directement et/ou organiser la mobilisation des fonds nécessaires à la construction de la mine. « Cette lettre d’intérêt constitue une étape importante dans le processus d’examen par DFC du financement du projet visant à faire d’Orom-Cross une mine en production. Le finan-

cement du projet sera crucial pour la société cette année, alors que nous nous efforçons de conclure l’étude de faisabilité définitive », a commenté Cameron Pearce, président exécutif de Blencowe. Orom-Cross peut livrer annuellement 101 000 tonnes de concentré de graphite sur une durée de vie de la mine de 14 ans, d’après une étude de pré-faisabilité publiée en juillet 2022. Ces chiffres pourraient être améliorés dans le cadre de l’étude de faisabilité en cour.

BURKINA FASO

Avec le nouveau permis minier, la mine d’or Boungou peut livrer 24,31 tonnes en cinq ans

Dominé par l’exploitation de l’or, le secteur minier du Burkina Faso représente 14 % du PIB. En 2022, le pays a produit 57,6 tonnes d’or, avec une contribution de plus de 5 % de la mine d’or Boungou. Au Burkina Faso, le Conseil des ministres du 24 janvier a approuvé le renouvellement du permis d’exploitation minière de

la mine d’or Boungou. Selon le compte rendu de la rencontre gouvernementale, cette autorisation permettra à la mine de produire 24,21 tonnes d’or sur cinq ans. Acquis l’année dernière par Lilium Mining, filiale d’un véhicule d’investissement d’entrepreneurs ouest-africains, la mine Boungou appartenait auparavant au géant Endeavour

Mining. La poursuite de l’exploitation minière sur le site devrait rapporter plus de 80 milliards FCFA (132, 19 millions \$) au budget de l’État sur cinq ans, ainsi que 6,85 milliards FCFA (11,29 millions \$) au Fonds minier de développement local. Pour rappel, l’exploitation d’or au Burkina Faso est le moteur de l’économie locale, avec une

contribution de 14 % au PIB et d’environ 80 % aux exportations, selon les données de l’ITE pour 2021. Pour sa dernière année d’exploitation complète sous le contrôle d’Endeavour, la mine Boungou a livré 115 701 onces (3,28 t) d’or en 2022, soit un peu plus de 5 % de la production totale d’or burkinabé cette année-là (57,6 t).

TOGO

Un budget de 2 milliards FCFA pour développer son tourisme en 2024

Plusieurs projets et chantiers ont déjà été lancés ces derniers mois pour booster le secteur et exploiter les atouts touristiques du Togo. L’État souhaite manifester poursuivre dans cette dynamique. Le Togo souhaite donner un coup de boost au tourisme, secteur qui retrouve peu à peu des couleurs après avoir durement été frappé par la crise covidienne de 2019 à 2021 notamment. Le gouvernement prévoit

ainsi cette année 2024 de financer à hauteur de 2 milliards FCFA les projets et initiatives dans le domaine. Cela correspond à environ 58% du budget 2024 alloué au ministère de la Culture et du Tourisme (3,7 milliards FCFA). L’objectif est de parvenir à un tourisme d’affaires dynamique, à travers la création d’une plateforme digitale servant entre autres à réserver des hôtels pour les touristes et les grands événements. Ce pro-

jet de plateforme spécialisée pourrait être bouclé cette année avec la collaboration du ministère de l’Économie numérique. Une partie des fonds devrait aller à la restauration des sites touristiques du pays, et la construction d’infrastructures d’accueil adaptées et attrayantes, dont un complexe hôtelier et un espace de reboisement sur le site du patrimoine culturel de Koutammakou.

NAMIBIE

Nedbank et Macquarie prêtent 150 millions \$ pour le redémarrage de la mine d’uranium Langer Heinrich

Placée en régime de maintenance et entretien en 2018, la mine Langer Heinrich devrait produire à nouveau de l’uranium dès 2024. Son redémarrage intervient dans un contexte de hausse de la demande et des prix de l’uranium, sous l’effet du regain d’intérêt pour l’énergie nucléaire dans le monde. La compagnie minière Paladin Energy, active sur la mine d’uranium Langer Heinrich en Namibie, a signé le 24 janvier une facilité de crédit syndiquée de 150 millions \$. La facilité est composée d’un prêt à terme de 100

millions \$ et d’une facilité de crédit renouvelable de 50 millions \$, fournis par le sud-africain Nedbank et l’australien Macquarie Bank. « Cette facilité de crédit nous permettra de disposer d’une plus grande souplesse en matière de capital alors que nous passons à la phase d’accélération et que nous progressons vers la pleine production à la mine de Langer Heinrich », explique Ian Purdy, PDG de Paladin. La mine Langer Heinrich a été placée en régime de maintenance et entretien en 2018, en raison de la faiblesse des prix de l’uranium. La reprise de la produc-

tion, prévue pour le premier trimestre 2024, intervient dans un contexte plus favorable, car le regain d’intérêt pour l’énergie nucléaire à travers le monde favorise la hausse des prix du combustible. Pour la première fois depuis 2007, la livre d’uranium s’est même négociée au-dessus de 100 dollars au cours des dernières semaines. Notons que le redémarrage de Langer Heinrich, qui dispose de réserves exploitables sur 10 ans, consolidera le statut de la Namibie comme premier producteur africain d’uranium, devant le Niger.

CAMEROUN

Le projet MoVe Yaoundé lancé en vue d’un chantier de bus à haut niveau de service

Trans-Yaoundé" s’inspire de projets similaires dans d’autres villes africaines, notamment Dakar qui a inauguré le 14 janvier un réseau de bus 100% électriques censé décongestionner la capitale sénégalaise.

Le 24 janvier 2024, la ministre camerounaise de l’Habitat et du Développement urbain Célestine Ketcha Courtès, a lancé le projet Mobilité verte de la ville de Yaoundé (MoVe Yaoundé). Ce projet, financé à hauteur de 6,8 millions d’euros (près de 4,5 milliards de FCFA) par l’Union européenne (UE), la France et l’Allemagne, est présenté comme une "étape essentielle" vers la construction d’un système de bus à haut niveau de service (BHNS), également appelé bus rapid transit (BRT). MoVe Yaoundé prévoit notamment la poursuite des études techniques du BHNS. Dans ce cadre, une étude de conception détaillée du premier corridor de transport rapide par bus sera élaborée. Ce corridor, qui reliera le stade d’Olembe à Ahala, constituera l’artère principale d’un réseau de transport public intégré à la capitale. Ce corridor, baptisé "Trans-Yaoundé", sera équipé de bus de grande capacité qui circuleront sans encombrement sur des voies réservées, bénéficieront de la priorité aux carrefours et seront desservis par des stations bien équipées. Avant le début des travaux, des opérations de déguerpissement et de désencombrement seront menées afin de libérer l’emprise du BHNS précise Investir au Cameroun. Les habitants de Yaoundé devraient pouvoir emprunter les premiers bus BHNS dans quatre ans, selon les prévisions. Face à l’offre de transport limitée à Yaoundé, le développement du transport de masse est l’option priorisée par le gouvernement camerounais. Selon les experts, la ville continuera de s’étendre pour atteindre un rayon d’environ 11 kilomètres en 2025 puis 13 kilomètres en 2035, entraînant ainsi une augmentation des coûts de transport pour la population. Le BHNS constitue un projet d’envergure pour améliorer la mobilité urbaine à Yaoundé, une ville aux prises avec des embouteillages devenus presque permanents notamment sous l’effet d’une urbanisation galopante. Les prévisions indiquent que ce réseau de transport va drainer jusqu’à 100 000 passagers au quotidien, et qu’il devrait réduire à 65 minutes le trajet entre Olembe et Ahala, contre 80 minutes actuellement.

POINT-MARCHÉS

L'Europe attendue dans le rouge avant une semaine chargée

Les principales Bourses européennes sont attendues en légère baisse à l'ouverture lundi, la prudence l'emportant avant une semaine chargée en résultats d'entreprises et en annonces macroéconomiques, avec notamment la réunion attendue de la Réserve fédérale.

Les contrats à terme suggèrent une ouverture en baisse de 0,11% pour le CAC 40 parisien, contre 0,10% pour le FTSE à Londres, 0,25% pour le Dax à Francfort, et 0,10% pour l'Euro-Stoxx 50. La Fed rendra mercredi sa décision de politique monétaire et devrait maintenir ses taux à leurs niveaux actuels, mais les investisseurs seront attentifs aux déclarations du gouverneur de l'institution, Jerome Powell, afin d'obtenir davantage d'indications sur la trajectoire de l'économie américaine. Les marchés monétaires parient sur une baisse de taux dès juin. Plusieurs indicateurs, dont le PIB de la zone euro au quatrième trimestre et l'inflation "flash" pour janvier, et le rapport mensuel sur l'emploi aux Etats-Unis, sont attendus cette semaine. La saison des résultats se poursuivra par ailleurs en Europe, BNP Paribas, Novo Nordisk, Sanofi et Siemens publiant notamment leurs comptes trimestriels dans les prochains jours. POINT HEBDO- Au tour de la Fed et des

géants de la "tech" de tester les marchés

LES VALEURS A SUIVRE :
A WALL STREET
Wall Street a clôturé vendredi en ordre dispersé, rassurée par la hausse modérée de l'inflation en décembre, mais lestée par de mauvaises perspectives d'Intel, poids lourd du secteur technologique. L'indice Dow Jones a gagné 0,16%, à 38.109,43 points. Le S&P-500, plus large, a perdu 0,07% à 4.890,97 points. Le Nasdaq Composite a cédé 0,36% à 15.455,36 points. Intel a plongé de 11,9% à un plus bas de six semaines après avoir communiqué des perspectives de revenus bien inférieures aux attentes.

EN ASIE
La Bourse de Tokyo a fini en hausse lundi, la hausse des prix du pétrole ayant soutenu le secteur de l'énergie. L'indice Nikkei a gagné 0,77% à 36.026,94 points et le Topix, plus large, a pris 1,28% à 2.529,54 points. Un yen plus faible a soutenu les exporta-

teurs. Honda Motor et Toyota Motor ont affiché les meilleures performances des 30 principales valeurs du Topix, en hausse de 3,85% et 3,15%, respectivement. L'interdiction de la vente à découvert prise par la Chine n'a pas suffi à soutenir les marchés domestiques, la situation économique restant très dégradée. Le SSE Composite de Shanghai a reculé de 0,92%, le CSI 300 de 0,9%.

TAUX
Les rendements américains reculent après la publication, vendredi, de l'indicateur PCE d'inflation en ligne avec le consensus. Le rendement du Treasury à dix ans recule de 3,8 pb à 4,1219%, tandis que le taux à deux ans cède 2,4 pb à 4,3407%. Le rendement du dix ans allemand abandonne 3 pb à 2,267%, celui du taux à deux ans 2,3 pb à 2,5082%.

CHANGES
Les marchés de change digèrent les der-

niers indicateurs américains, dans la perspective de la prochaine réunion de la Réserve fédérale. Le dollar grignote 0,04% face à un panier de devises de référence, tandis que l'euro perd 0,07% à 1,0844 dollar, et la livre sterling est stable à 1,2711 dollar. En Asie, le yen se renforce de 0,23% à 147,82 yens pour un dollar, tandis que le dollar australien s'octroie 0,27% à 0,6592 dollar.

PÉTROLE
Le pétrole est en légère hausse après la mort de trois soldats américains dans une attaque de drone en Jordanie, et après qu'un missile tiré par les Houthis a frappé un pétrolier détenu par le courtier Trafigura. Le Brent avance de 0,29% à 83,79 dollars le baril, le brut léger américain (West Texas Intermediate, WTI) gagnant 0,27% à 78,22 dollars.

CAC 40

Encore une semaine chargée en perspective

La Bourse de Paris est attendue peu changée lundi à l'aube d'une semaine qui doit être marquée par une réunion de la Réserve fédérale américaine, au moment où la saison des résultats bat son plein. Vers 8h15, le contrat 'future' sur l'indice CAC 40 - livraison fin février - recule de 2,5 points à 7649,5 points, laissant deviner une ouverture stable voire en très léger repli. Les investisseurs se préparent à une nouvelle semaine chargée avec une avalanche de résultats trimestriels dans le secteur technologique, entrecoupés d'indicateurs de premier plan et des décisions de la Fed. La banque centrale américaine a clairement indiqué qu'elle prévoyait de baisser ses taux d'intérêt en 2024 et toute la question est maintenant de déterminer à quel moment, dans quelle ampleur et à quel rythme. La Réserve fédérale communiquera ses décisions dans la soirée de mercredi, avant une conférence de presse de son président Jerome Powell. Si aucune annonce majeure

n'est attendue, les intervenants seront à l'affût d'indications concernant l'évolution de sa politique monétaire, d'autant que les récents chiffres économiques ont surpris par leur vigueur. 'Powell devrait laisser la porte ouverte à la possibilité d'une baisse de taux en mars, tout en évitant de renforcer la probabilité d'un tel scénario pour le moment', indique Jim Reid, analyste marchés chez Deutsche Bank. Selon l'outil FedWatch, les traders ne sont plus que 48,6% à désormais anticiper une baisse de taux en mars, 50,4% tablant sur un nouveau 'statu quo'. La semaine sera également marquée par les publications des poids lourds Microsoft, Apple, Alphabet, Amazon et Meta, qui seront particulièrement scrutées alors que le Nasdaq évolue à des niveaux records. Sachant que ces cinq valeurs représentent plus de 24% de la pondération totale de l'indice S&P 500, les investisseurs pourraient commencer à procéder à des dégagements si les nouvelles

n'étaient pas bonnes. La semaine s'annonce comme l'une des plus chargées de la saison des résultats américains, avec un total de 106 composantes du S&P devant présenter leurs comptes de quatrième trimestre. Les sociétés ayant déjà publié ont, pour 69% d'entre elles, affiché un bénéfice supérieur aux attentes des analystes, à comparer à une moyenne de 77% sur les cinq dernières années. Les investisseurs devraient par ailleurs faire preuve d'une certaine prudence à l'entame d'une semaine dense en indicateurs, aux Etats-Unis comme en Europe. A ce titre, la donnée la plus attendue sera certainement le rapport sur l'emploi américain pour le mois de janvier, qui permettra d'éclairer l'évolution du marché du travail, très surveillé par la Fed. Mais les chiffres du PIB de la zone euro pour le quatrième trimestre, mardi, puis les prix à la consommation dans la région, attendus jeudi, seront également très surveillés.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 29 Janvier 2024				
Valeur : 31 Janvier 2024				
BASE	DEVICES			
1	USD	US DOLLAR		134.5362 134.5512
1	EUR	EURO		145.8507 145.9208
1	GBP	POUND STERLING		171.0133 171.1194
100	JPY	JAPANESE YEN		91.0135 91.0298
1	CNY	CHINESE YUAN		18.7387 18.7423
1	CHF	SWISS FRANC		155.9840 156.0738
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		100.1311 100.1721
1	DKK	DANISH KRONE		19.5672 19.5711
1	SEK	SWEDISH KRONA		12.8795 12.8846
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.9147 12.9203
1	AED	UAE DIRHAM		36.6244 36.6385
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.8725 35.8822
1	KWD	KUWAITI DINAR		437.2317 437.4226
1	TND	TUNISIAN DINAR		43.0405 43.4731
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.4837 13.4852
1	LYD	LIBYAN DINAR		27.8203 27.9628
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.5423 3.5427
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		179.1685 179.1685

BOURSE DE TOKYO

En hausse en matinée

La Bourse de Tokyo progressait lundi dans la matinée après un nouveau record du Dow Jones à Wall Street en fin de semaine, tandis que la dépréciation du yen soutenait les entreprises exportatrices nippones. L'indice vedette Nikkei progressait de 0,74% à 35.969,78 points vers 00H50 GMT et l'indice élargi Topix gagnait 0,65% à 2.515,53 points. «Le marché japonais devrait commencer en

hausse après que le Dow Jones a battu un nouveau record sur le marché américain», a déclaré Toshiyuki Kanayama dans une note de Monex.

Les valeurs pétrolières en hausse

Les groupes pétroliers nippons étaient portés par la montée des cours de l'or noir sur fond

des tensions en mer Rouge après l'attaque vendredi d'un tanker britannique revendiquée par les rebelles yéménites Houthis: Idemitsu Kosan gagnait 3,4%, Eneos Holdings 2,9%, et Inpex 4%. Le yen se stabilisait par rapport au dollar, qui valait 148,14 yens vers 01H10 GMT contre 148,15 yens vendredi à 21H00 GMT. La monnaie japonaise remontait face à l'euro, qui

s'échangeait pour 160,69 yens contre 160,79 yens en fin de semaine dernière. Le cours euro/dollar était lui quasi stable, à un euro pour 1,0848 dollar contre 1,0853 dollar vendredi. Le pétrole progressait: vers 01H00 GMT le baril de WTI américain gagnait 0,21% à 78,17 dollars et celui de Brent de la mer du Nord gagnait 0,18% à 83,70 dollars.

IMMOBILIER

Le promoteur chinois Evergrande placé en liquidation judiciaire

Autrefois l'un des poids lourds du secteur, le groupe chinois a accumulé plus de 300 milliards de dollars de dettes.

Un tribunal de Hong Kong a ordonné lundi la liquidation du géant immobilier chinois en difficulté, symbole des déboires de ce secteur clé de l'économie chinoise mais le groupe a affirmé qu'il poursuivrait ses activités. Evergrande a été le plus grand promoteur immobilier de Chine. Il a accumulé les dettes jusqu'à afficher un passif de plus de 300 milliards de dollars et est ainsi devenu emblématique de la crise immobilière qui sévit depuis des années dans la deuxième économie mondiale. La question de savoir comment une décision prise dans la région chinoise semi-autonome de Hong Kong pouvait se concrétiser en Chine continentale, où le groupe est basé et où les lois sont différentes, n'était toutefois pas claire dans l'im-

médiat. «(Considérant) l'absence évidente de progrès de la part de l'entreprise dans la présentation d'un plan de restructuration viable (...) j'estime qu'il est approprié que le tribunal rende un jugement de liquidation de l'entreprise, et c'est ce que j'ordonne», a déclaré la juge hongkongaise Linda Chan. La juge devrait présenter dans l'après-midi le détail de son jugement et pourrait nommer un liquidateur pour Evergrande. Selon la direction du géant immobilier, la décision du tribunal de Hong Kong n'aura pas d'impact sur ses opérations sur le continent, mais pour les analystes, elle érode encore davantage la confiance des investisseurs étrangers en Chine. «La décision de justice d'aujourd'hui est contraire à notre intention première (...) C'est extrêmement regrettable», a déploré le directeur gé-

néral d'Evergrande, Shawn Siu, auprès du média économique chinois 21st Century Business Herald. Dans un communiqué, il a déclaré que la filiale d'Evergrande à Hong Kong était indépendante des activités du groupe en Chine et que ce dernier «s'efforcera toujours de faire tout son possible pour sauvegarder la stabilité de ses activités et opérations nationales». Des créanciers internationaux avaient déposé une requête en liquidation devant un tribunal de Hong Kong contre le groupe Evergrande. La procédure a traîné en longueur car les parties tentaient de négocier un accord. L'avocat d'Evergrande, Jose-Antonio Maurellet, a défendu lundi la dernière proposition du groupe à ses créanciers, assurant que l'entreprise chinoise avait «adouci» les termes de l'accord.

UNION EUROPÉENNE

Les saisies de faux billets en Euro en hausse en 2023

La proportion de faux billets reste néanmoins "très faible", selon la BCE, avec 16 contrefaçons détectées pour 1 million de billets authentiques en circulation, contre 13 en 2022. Le nombre de faux billets en euros saisis dans l'UE en 2023 est resté marginal mais a connu une nette augmentation sur un an, selon des chiffres publiés lundi par la Banque centrale européenne (BCE). Au total, quelque 467.000 fausses coupures, en majorité des billets de 20 et 50 euros, ont été retirées de la circulation l'an dernier, soit une hausse de 24% sur un an, selon un communiqué.

En comparaison, 29,8 milliards de billets authentiques étaient en circulation fin décembre, soit près du quadruple comparé à l'année de leur introduction en 2002. La proportion de faux billets reste donc "très faible", avec 16 contrefaçons détectées pour 1 million de billets authentiques en circulation, contre 13 en 2022. Les billets de 20 et 50 euros sont les plus contrefaits. Ces chiffres attestent néanmoins d'un retournement de tendance après plusieurs années de recul qui avaient abouti à 347.000 billets saisis en 2021, alors le plus bas historique.

Les billets de 20 et 50 euros restaient en 2023 les valeurs les plus contrefaites, représentant "plus de 70%" des saisies, selon le communiqué. La BCE a mis en circulation entre 2013 et 2019 une seconde série de billets, baptisée "Europe", sur lesquels figurent toujours des ponts, fenêtres et autres monuments imaginaires, inventés pour incarner l'union monétaire lors de la création de l'euro. Ces coupures sont dotées de dispositifs de sécurité renforcés, rendant le travail des faux monnayeurs plus difficile. L'émission de billets de 500 euros stoppée en 2018. Seule l'émission de nouveaux

billets de 500 euros a été stoppée depuis fin 2018, cette coupure étant accusée de faciliter les trafics criminels. En 2022, celle-ci représentait 1,2% du total des contrefaçons. Les contrefaçons sont le plus souvent de "très mauvaises imitations", note la BCE qui sensibilise depuis des années le public via la méthode consistant à "toucher, regarder, incliner" le billet. Un chantier est en cours pour renouveler le graphisme des futurs billets en euro, avec les thèmes "culture européenne" et "fleuves et oiseaux" ayant été retenus à l'issue de deux enquêtes menées auprès des citoyens européens.

SUÈDE

Le PIB s'est contracté de 0,3% en 2023

L'économie suédoise s'est contractée de 0,3% en 2023, avec une quasi-stagnation (+0,1%) du Produit intérieur brut (PIB) au dernier trimestre de l'année, selon des statistiques officielles publiées lundi. La Suède, l'une des économies les plus faibles de l'Union européenne l'an dernier, était entrée en récession au troisième trimestre.

Bas du formulaire

«Les trois derniers mois de l'année 2023 ont été marqués par des mouvements relativement mineurs de l'activité économique globale, les chiffres plus faibles au niveau domestique étant compensés par un renforcement des exportations nettes», a déclaré Mattias Kain Wyatt, économiste de l'Institut suédois de la statistique (SSB) cité dans un communiqué. La Suède a souffert l'an dernier d'une inflation persistante, conjuguée à une baisse de sa monnaie, la couronne suédoise, ce qui a poussé la banque centrale suédoise à relever son taux directeur à 4%, son plus haut niveau depuis 15 ans. Elle a cependant interrompu son cycle de hausse en novembre. «L'économie suédoise continue d'évoluer en dents de scie», ont relevé les économistes de la banque Swedbank dans une note, estimant que le chiffre de l'année est conforme aux prévisions des économistes. «Les données mensuelles montrent que l'activité économique intérieure a continué à ralentir quelque peu au cours du quatrième trimestre, avec de faibles ventes au détail en novembre (révisées à -0,2%) et en décembre (-0,2%)», ont-ils ajouté. L'inflation et l'augmentation des taux d'intérêt, avec des ménages qui ont fréquemment des emprunts immobiliers à taux variables, ont pesé sur la consommation des ménages suédois l'an dernier. Pour l'année 2024, la banque centrale de Suède (Riksbank) table sur un net ralentissement de l'inflation à +4,4% et une nouvelle contraction du PIB, de 0,2%.

LÉVI-STRAUSS

La firme va supprimer 10 à 15% de ces postes administratifs au premier semestre 2024

Levi Strauss emploie actuellement environ 20.000 personnes à travers le monde, dont environ 5.000 dans les services administratifs. Le groupe américain Levi Strauss, spécialiste emblématique du jean, prévoit de supprimer 10% à 15% de ses effectifs administratifs mondiaux au premier semestre, dans le cadre d'un programme d'amélioration de sa productivité à long terme. Ce plan d'entreprise, baptisé "Project Fuel", doit être mis en

œuvre au cours des deux prochaines années et prévoit notamment dans sa première phase une réduction des effectifs, a expliqué le groupe jeudi dans un communiqué portant sur ses résultats du quatrième trimestre 2023. Une charge de 110 à 120 millions d'euros devrait être inscrite dans les comptes du premier trimestre du fait de cette restructuration, a-t-il dit, précisant que d'autres pourraient s'ajouter au fil de l'application du plan d'entreprise. Celui-ci devrait permet-

tre une économie de coûts nette de 100 millions de dollars sur l'exercice en cours. Levi Strauss emploie actuellement environ 20.000 personnes à travers le monde, dont environ 5.000 dans les services administratifs.

Le résultat net a fondu

Au quatrième trimestre de son exercice décalé achevé le 27 novembre, il a engrangé un chiffre d'affaires de 1,64 milliard de dollars (+3% sur un an) et dégagé un résultat net de 127 mil-

lions (-16%). Rapporté par action et hors éléments exceptionnels -référence pour les marchés-, ce dernier ressort à 44 cents quand le consensus en attendait 43. Les ventes sont restées stables sur l'ensemble de l'année à 6,17 milliards de dollars tandis que le résultat net a fondu à 250 millions, contre 569 millions sur son exercice décalé 2022. "L'année 2023 a été difficile mais nous l'avons terminée sur une note solide et je suis optimiste concernant l'avenir", a commenté Chip Bergh,

patron du groupe, cité dans le communiqué. Il doit passer les commandes du groupe le 29 janvier à Michelle Glass, et partir à la retraite le 26 avril. Pour 2024, Levi Strauss prévoit une hausse de 1% à 3% de son chiffre d'affaires et un bénéfice net par action à données comparables compris entre 1,15 et 1,25 dollar. Ce dernier s'est établi à 61 cents pour 2023. Dans les échanges électroniques après la fermeture de la Bourse de New York jeudi, l'action Levi Strauss reculait de 1,59%.

PLAISIR DE CONDUITE :

Est-ce que la puissance fait vraiment tout ?

Les voitures modernes sont de plus en plus puissantes. Est-ce qu'avoir beaucoup de chevaux offre la garantie de prendre du plaisir au volant ? Le fun automobile ne passe-t-il que par l'accélération, existe-t-il encore des autos pas puissantes mais sympas à conduire ?

Elle décorait le mur de ma chambre d'adolescent. Noire, les portes en élytre ouvertes, j'en garde un souvenir d'autant plus ému que j'ai eu un jour la chance de passer quelques minutes à bord en tant que passager.

Un cap a été franchi

Un privilège puisque dans les années 90, la Lamborghini Diablo était un monstre rare, ce que l'on appelle aujourd'hui une supercar. Imaginez donc : 492 ch tirés d'un aussi fabuleux que mélodieux V12 pour la version de base (propulsion) d'une belle mais méchante italienne qui n'était surtout pas à mettre entre toutes les mains.

Retour en 2024. Si le niveau de puissance de la Diablo est de nos jours encore des plus respectables, les modèles de 300 ch et souvent bien plus se trouvent désormais chez tous les constructeurs ou presque (Hyundai, Kia, Peugeot, MG... pour ne citer qu'eux). Et nul besoin de gagner la super-timbale au loto pour s'en offrir un ni d'avoir une licence de pilote professionnel pour les conduire. C'est notamment le cas avec de nombreuses voitures électriques. Mais est-ce qu'en avoir beaucoup sous le pied est synonyme de plaisir de conduite ? Pas du tout !

Le plaisir est dans l'accélération ? Pas si sûr...

Un 0 à 100 km/h en 2 secondes et des brouilles. Qui dit mieux ? Celui qui va l'affirmer la semaine suivante dans une vidéo diffusée sur Internet avec des valeurs et des conditions invérifiables (pneus, météo, voiture préparée ?). Surtout, tout cela n'a pas de sens. Ces dernières années, et avec l'avènement des wattures, les capacités d'accélération des modèles sont de plus en plus mises en avant comme la valeur ultime pour garantir la sportivité.

Si cela a son importance, cela ne fait pas tout et cela ne date pas d'hier ! Tout d'abord parce que si les routes étaient toutes des lignes droites, cela se saurait. Ensuite, ces fameuses « drag-race » n'ont jamais été le test ultime pour jauger la sportivité d'une voiture. Preuve en est avec de nombreuses américaines (mais pas que) qui "performaient" déjà dans les années 60 (et même avant) dans le domaine mais étaient « des tréteaux » au premier virage venu (quand elles freinaient avant !). Ce constat vaut encore de nos jours particulièrement avec les électriques mais pas que. Accélération comme des dragsters en ligne droite, beaucoup de voitures modernes sont des camions en courbe avec un poids très élevé que la technologie peut gommer mais pas effacer. totalement. Alors méfiance !

Querelle de clochers

Au-delà de ces constats, beaucoup de constructeurs avancent des chronos déments à l'accélération. Mais de quoi parle-t-on au juste ? Avec un couple instantané délivré tout de suite et dans la majorité des cas maintenant, quatre roues motrices pour que cela passe au sol, il est logique qu'une



watture laisse sur place une thermique de puissance équivalente sur un simple 0 à 100 km/h. Mais on ne montre jamais la suite de l'exercice sur 1 000 mètres quand l'électrique a déjà tout donné depuis longtemps... Et de toutes les façons, au-delà de cette querelle de clochers entre pro et anti voiture à piles, le constat est le même. Il y a des électriques peu puissantes mais sympas à conduire pour tout un tas d'autres raisons (Renault Mégane E-Tech, Fiat 500e, regrettée Honda e...). Comme il existe aussi des thermiques dans le même cas de figure. On peut apprécier la transparence de fonctionnement d'une voiture hybride ou prendre du plaisir à ne pas aller souvent à la pompe en jouant à économiser le carburant. Bref la puissance et l'accélération qui en découle ne fait vraiment pas tout.

Le mur du son

S'il est évident que le taux d'adrénaline monte plus vite avec une fusée sur roues qu'un poumon d'une vingtaine de chevaux, le charme automobile tient et c'est ce qui fait tout le sel de notre passion commune, à tout un tas d'autres choses. La première, c'est son âme dont le moteur est l'épicentre. Comme on dit chez Harley Davidson, plus que des chevaux, il faut avoir son lot de « good vibes », autrement dit, de bonnes vibrations. Comme les machines de Milwaukee, Fiat 500 (celle des années 50) ou Citroën 2 CV faisaient ainsi confiance à des bicylindres que l'on peut qualifier sans exagérer d'asthmatiques côté chrono. Mais entre sonorité sympathique et bien sûr coup de cœur nostalgique pour tout le reste, ces deux vénérables anciennes sont considérées comme de vraies voitures plaisir par ceux qui les collectionnent et tous ceux, et ils sont très nombreux, qui les affectionnent. D'une façon plus large, la signature sonore est parfois la première raison d'achat et source de plaisir, d'un modèle plutôt qu'un autre. Un six cylindres en ligne ne chante pas comme

bonne vieille boîte de vitesses, lien entre l'homme et la machine permettant de davantage s'impliquer au volant. Ce n'est pas un hasard si la sportive électrique coréenne en possède d'ailleurs une... virtuelle !

Architecture + réglages : les autres ingrédients

Certains ne jurent que par les roues arrière motrices quand d'autres, sans doute en pensant au rallye-WRC, ne voient que par la transmission intégrale. La façon dont la puissance passe au sol est pour beaucoup la garantie de prendre du plaisir car elle permet de bénéficier d'un tempérament particulier. Ainsi, si les BMW ont par exemple longtemps été l'archétype du genre propulsion (avec aussi la réputation d'être délicate à conduire en cas de pluie) Audi a fait de son côté de la sécurité son argument avec son système de transmission intégrale Quattro. Mais il faut s'émanciper de ces arguments de vente ou d'idées préconçues liées à l'image de marque qui sont encore moins vrais aujourd'hui qu'hier.

Ce n'est pas parce que la puissance passe devant ou derrière ou partout que l'on s'éclate forcément au volant. Tout est une question de réglages dont ceux bien sûr des liaisons au sol. Ainsi, certaines tractions (mais elles se font de plus en plus rares) peuvent se comporter dans certaines conditions comme des propulsions (les 205 et surtout 309 GTI étaient « réputées » en la matière) on peut trouver des propulsions plus sous-vireuse que survireuse avec lesquelles on peut s'ennuyer ferme ! Au-delà de ces ressentis qui échapperont à la plupart des conducteurs à l'heure des aides électroniques qui assagissent les voitures ou corrigent de façon transparente les erreurs de conduite, le plaisir de conduite est finalement très complexe à définir. De quoi confirmer que la puissance élevée n'est donc pas la clef ultime et que c'est plutôt le résultat d'une alchimie dont les ingrédients sont très nombreux. Ainsi, retour d'informations de la direction, agilité, capacité à prendre les virages (avec là aussi le renfort éventuel de la technologie : torque Vectoring, roues arrière directrices...), sont autant d'autres paramètres pour prendre sa dose de fun au volant.

Pas un plaisir mais des plaisirs...

Conduire une Mazda MX-5 et ce qu'elle ait un ou trente ans pour une balade en montagne. Faire des tours de circuit avec une Alpine de base de "seulement" 252 ch. Sentir l'herbe fraîchement coupée au volant d'un cabriolet ou encore écouter et chanter avec le reste de la famille sur son disque préféré au volant d'un SUV sur la route des vacances sont autant d'exemples qui permettent de le comprendre. Il n'y a pas un mais des plaisirs automobiles et la puissance n'est donc pas la clef pour trouver le graal. Enfin, sans doute prenez vous plaisir chaque jour à conduire votre Renault Clio, Nissan Juke et autres Mercedes âgée de dix ans ou plus et ce, sans aller vite. La puissance ne fait donc vraiment pas tout.



un V6 ni comme un moteur à plat. Demandez ce qu'en pensent les amateurs de Porsche, d'Alfa Romeo, de Subaru ou de BMW. De la même façon, on peut apprécier le timbre si caractéristique d'un cinq cylindres, architecture mécanique qui ne subsiste plus que chez Audi depuis que Volvo l'a abandonné. Et en descendant en gamme, un 1.0 l. trois cylindres atmosphérique qui anime une Toyota Aygo X n'est évidemment pas un foudre guerre. Mais on peut lui trouver du charme avec un chant sympathique à l'oreille...

La façon de s'exprimer

A ce passage sur l'importance de la mécanique, il convient d'aborder aussi son tempérament. Atmosphérique comme cela ne se fait hélas presque plus, suralimenté (turbo, compresseur...), capable de prendre beaucoup de tours-minutes ou pas mais d'offrir en contrepartie beaucoup de couple à bas régimes : les esthètes de la conduite ont tous leurs préférences. Et à tous ceux qui reprochent à la voiture électrique son côté froid et sans âme, Hyundai oppose un premier démenti avec sa Ioniq 5N, soit la première « watture » qui offre des sensations de voiture de sport « presque » normale et dont vous pouvez trouver l'essai complet ici. Bref, pour prendre du plaisir au volant, le côté vivant d'une mécanique a son importance. Enfin il ne faut pas oublier le rôle de la boîte de vitesses avec, chez les plus exigeants, la volonté de conserver une

CYBERSÉCURITÉ ET IA GÉNÉRATIVE

Un besoin urgent de régulation

Si les mesures réglementaires sur l'IA générative adoptées au niveau mondial couvrent des usages très divers, davantage d'orientations sur les utilisations autorisées de la technologie sont nécessaires. Selon l'Institut Aspen, c'est le cas de la cybersécurité où le temps presse.

Du particulier dans le général. De plus en plus de pays mettent en place des contraintes réglementaires sur l'IA et sa déclinaison générative, mais dans certains domaines comme la cybersécurité, le flou est présent. Dans un rapport de l'Institut Aspen (think tank de dirigeants), l'apport de ces technologies à la protection IT est indéniable, mais dans le même temps les cybercriminels s'en servent aussi de plus en plus. Selon les auteurs, il incombe aux régulateurs et aux groupes industriels de veiller à ce que les avantages de l'IA générative ne soient pas ruinés par son utilisation abusive potentielle. « Les mesures prises aujourd'hui par les gouvernements, les entreprises et les administrations détermineront demain qui, des attaquants ou des défenseurs, bénéficiera le plus de cette capacité émergente », indique le rapport.

Une réponse variable sur l'encadrement de l'IA générative

L'approche réglementaire adoptée par les grandes nations comme les États-Unis, le Royaume-Uni et le Japon a été différente, tout comme celle des Nations unies et de l'Union européenne. Selon l'Aspen Institute, l'ONU a mis l'accent sur la sécurité, la responsabilité et la transparence, par l'intermédiaire de divers sous-groupes comme l'Unesco, un groupe de travail inter-institutions sur l'IA et un organe consultatif de haut niveau placé sous l'autorité du secrétaire général. L'Union européenne s'est montrée particulièrement agressive dans ses efforts pour protéger la vie privée et ré-



pondre aux menaces de sécurité posées par l'IA générative, avec l'IA Act, adoptée en décembre 2023. Il contient de nombreuses dispositions relatives à la transparence, à la protection des données et aux règles concernant les données d'entraînement des modèles. L'inaction législative aux États-Unis n'a pas empêché l'administration Biden de publier un décret sur l'IA, qui fournit « des orientations et des repères pour évaluer les capacités de l'IA », en mettant particulièrement l'accent sur les fonctionnalités de l'IA susceptibles de causer des dommages. « La CISA a également publié des orientations non contraignantes, en collaboration avec les régulateurs britanniques », indiquent aussi les auteurs. « Le Japon, en revanche, fournit l'exemple d'une approche plus souple de la réglementation de l'IA du point de vue de la cybersécurité, car elle se concentre davantage sur les canaux de divulgation et les boucles de

rétroaction des développeurs que sur des règles strictes ou des évaluations des risques », a fait remarquer l'Aspen Institute.

Eviter de perdre confiance en l'IA

Le rapport souligne aussi que le temps presse. Les atteintes à la sécurité commises par l'IA générative ont un effet érosif sur la confiance du public et cette IA acquiert de nouvelles capacités qui pourraient être utilisées à des fins néfastes pratiquement chaque jour. « À mesure que cette confiance s'érode, nous risquons de perdre la possibilité qui nous est offerte d'avoir des débats proactifs sur les utilisations autorisées de l'IA générative dans la détection des menaces et d'examiner les dilemmes éthiques entourant les cyberdéfenses autonomes alors que le marché va de l'avant », indique le rapport.

Salesforce commence aussi 2024 avec des licenciements

A l'instar de nombreuses entreprises technologiques en ce début d'année, Salesforce est aussi sur le point de se séparer de plusieurs centaines d'employés. On est toutefois loin des 7 000 personnes sacrifiées l'an dernier. Malheureusement comme à chaque début d'année, les géants informatiques annoncent tour à tour de nombreux plans de réduction d'effectifs. Après Microsoft (1 900 personnes), eBay (1 000 personnes) ou encore Google (1 000 personnes), c'est au tour de Salesforce d'alléger sa masse salariale. L'information n'est pas officielle mais provient d'une source interne qui a souhaité rester anonyme auprès du Wall Street Journal. Selon cet insider, le géant du CRM SaaS va supprimer 700 postes, soit environ 1 % de ses effectifs qui s'établissaient fin octobre à près de 71 000 salariés. Cette vague de licenciements au niveau mondial - aucune précision n'a été apportée sur les postes concernés pas plus que les régions - s'avère toutefois bien moins importante que celle de début 2023. A l'époque, Salesforce avait allégé ses effectifs de 10 %, soit environ 7 000 personnes. Quelques mois plus tard, on apprenait que le groupe avait décidé d'embaucher 3 000 collaborateurs. Cela pourrait être encore le cas cette fois-ci avec environ 1 000 postes qui seraient à pourvoir dans les prochains mois.

Brèves

Apple se plie au DMA

La firme à la pomme a annoncé des modifications d'iOS, de Safari et de l'App Store ayant un impact sur les applications des développeurs dans l'Union européenne afin de se conformer à la loi sur les marchés numériques. Ces modifications comprennent plus de 600 nouvelles API, une analyse plus poussée des applications, des fonctionnalités pour d'autres moteurs de navigation, ainsi que des options pour le traitement des paiements d'applications et la distribution d'applications iOS. Concrètement les utilisateurs de ses systèmes pourront télécharger des applications sans passer par sa boutique d'applications, choisir d'autre navigateurs par défaut, et accéder à des systèmes de paiement alternatifs à Apple Pay. Ces changements ne sont pas vraiment du goût d'Apple qui le fait savoir : « les nouvelles options de traitement des paiements et de téléchargement d'applications sur iOS ouvrent de nouvelles voies aux logiciels malveillants, à la

fraude et aux escroqueries, aux contenus illicites et nuisibles, ainsi qu'à d'autres menaces pour la vie privée et la sécurité. C'est pourquoi Apple met en place des mesures de protection - notamment la notarisation des applications iOS, une autorisation pour les développeurs de places de marché et des informations sur les paiements alternatifs - afin de réduire les risques et d'offrir aux utilisateurs de l'UE l'expérience la meilleure et la plus sûre possible. Malgré ces mesures de protection, de nombreux risques subsistent ». Ces dernières fonctionnalités seront accessibles aux utilisateurs des 27 pays de l'UE à partir de mars 2024.

Les géants de l'IA dans le viseur de la FTC

La commission américaine des marchés a émis des ordonnances à l'encontre de cinq géants IT leur demandant de fournir des informations concernant des investissements et des partenariats récents

impliquant des entreprises d'IA générative et d'importants fournisseurs de services cloud. Ces injonctions ont été envoyées à Alphabet, Amazon, Anthropic, Microsoft, et OpenAI. La FTC attend notamment des informations sur les accords et la logique stratégique de ces investissements et partenariats, les décisions relatives au lancement de nouveaux produits, l'analyse des impacts concurrentiels concernant les produits et services nécessaires à l'IA générative ou encore des informations fournies à toute autre entité gouvernementale, y compris les entités gouvernementales étrangères. Les entreprises auront 45 jours à compter de la date de réception de l'ordonnance pour y répondre.

Casque de réalité augmentée Arc2 d'Almer

Fondée en 2021 par Sebastian Beetschen et Timon Binder, deux anciens de Microsoft ayant travaillé sur l'Hololens 2, la start-up suisse a lancé son casque de

réalité augmentée. Pesant 138 grammes, il embarque un SoC Qualcomm XR1, 4Go de RAM et 64 Go de flash et est équipé d'un écran micro OLED de 1080p et d'un capteur de 25Mp pour une autonomie de 8h. Avec cette dernière version, la start-up continue à cibler les grandes entreprises industrielles pour répondre à leurs besoins de réparation et de maintenance. Ce lancement intervient en parallèle d'un partenariat avec TeamViewer : « Environ 80 % de la main-d'œuvre mondiale ne travaille pas à un bureau mais sur le terrain, et la plupart d'entre eux ne bénéficient actuellement que très peu de la transformation numérique », a expliqué à Forbes Mei Dent, responsable du produit et de la technologie chez TeamViewer. « Il existe un immense potentiel de gains d'efficacité et de productivité en améliorant le travail des équipes terrain à l'aide d'outils numériques et en connectant cette énorme partie de la main-d'œuvre mondiale aux systèmes de leur entreprise ».

Mots fléchés

Séjour non désiré		Monts bretons		Essence du sud		Calcium du chimiste		Pièce de bois		Morceau de canard		Note en marge	
Organisation		Consacrer		Divinités		Poudre blanche		Fabricant d'étoffe		Retira			
												Le gros est convoité	
Alarme							Quelqu'un						Brame
Arrêt de la respiration													
					Ville d'accords						Métal à bijoux		
											Gouvernement		
Poissons de bassin					Enseignant		Largeur de tissus			Belle saison			
Avion de transport régional							Organe moteur			Choroïde			
			Particuliers									Roi de France	
			Mouette										
Mettre au courant						Va bientôt pondre							Plante des prairies
Capone intime						Vantée							
		Séparer							Boucliers				
Courtiers		Tristes initiales		Aliéné				Ancien jour de congé					
				Eau-de-vie				Vitrine d'horticulteur					
									Presqu'îles	Pareil à pareil			
Base							Amoureuse						
Petit élu							Court cours						
		Serti											
		Masturbation								Peuple de Gaule		Sentier de randonnées	
Génisse			Cérium			Boîte à cendres					Mère des titans		
Béatitude			La veille			Hausse des températures					Sorti des urnes		
							Canard nordique						Inclinée
Éclore							Parties de pièce	Sans valeur				Dur de la feuille	
Passer sous silence	Propre				Petit rat								
	De l'anus												
					Accord de Provence			Premier de liste			Anonyme		
					Affluent du Rhin			Grande école					
Lettres pieuses			Quatre à Rome	Lieux de sacrifices							Autre do		
Jeu de cartes											Cobalt		
				Exempt de germe						Terroir			
Dresser						Écluse				Poème d'antan			

BP doit freiner dans les énergies vertes, demande le fonds activiste Bluebell

Le fonds activiste basé à Londres Bluebell appelle le géant britannique des hydrocarbures BP à revoir à la baisse des ambitions jugées «irrationnelles» sur les énergies propres, à quelques jours de la publication de ses résultats annuels. Bluebell voudrait notamment voir BP «ajuster sa stratégie» en abandonnant ses objectifs de réduction d'émission à moyen terme liées à l'utilisation de ses produits (Scope 3) pour «conserver une flexibilité de production en fonction de la demande en hydrocarbures», a expliqué ce lundi 29 janvier à l'AFP Giuseppe Bivona, partenaire de Bluebell.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Mardi 30 janvier 2024 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



PLAN MATTEI

Une série de projets prévus pour l'Afrique

La présidente du Conseil des ministres italien, Giorgia Meloni, a présenté lundi à Rome le Plan Mattei, qui comprend une série de projets prévus en faveur des pays de l'Afrique dans plusieurs secteurs clés. A l'occasion des travaux du sommet Italie-Afrique, Meloni a indiqué que le plan en question « reposera sur cinq piliers à savoir l'éducation et la formation, l'agriculture, la santé, l'énergie et l'eau », soulignant qu'elle veillera « personnellement à la mise en œuvre de ces projets ». Elle a assuré que certains de ces projets sont déjà en cours de réalisation tel que le projet pour le renforcement des stations d'épuration non conventionnelles et la création d'un centre de formation dédié au secteur agroalimentaire. Concernant l'éducation et la formation, le Plan Mattei « portera sur des interventions visant à promouvoir la formation des enseignants, l'adaptation des programmes, le lancement de nouveaux cours professionnels et de formation adaptés aux besoins du marché du travail et la collaboration avec les entreprises, impliquant notamment les opérateurs italiens et exploitant le modèle italien des petites et moyennes entreprises », selon le document dont le contenu a été rapporté par des médias italiens. Quant au deuxième pilier, l'agriculture, les interventions viseront à réduire les taux de malnutrition, promouvoir le développement des chaînes d'approvisionnement agroalimentaires et soutenir le développement des biocarburants non fossiles, a-t-on ajouté. Sur le troisième pilier, celui de la santé, l'objectif est d'«améliorer l'accessibilité et la qualité des services primaires maternels et infantiles et élaborer des stratégies et des systèmes pour prévenir et contenir les menaces sanitaires, en particulier les pandémies », indique le document. Quant à l'énergie, c'est l'un des secteurs centraux du plan. « L'objectif est de faire de l'Italie un hub énergétique, un véritable pont entre l'Europe et l'Afrique ». En dernier lieu, l'eau. Les interventions concerneront le forage de puits, alimentés par des systèmes photovoltaïques, l'entretien des points d'eau préexistants, des investissements dans les réseaux de distribution et des activités de sensibilisation à l'utilisation de l'eau propre et potable. Les travaux du sommet Italie-Afrique, qui ont débuté lundi matin, se déroulent avec la participation du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, en sa qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

BRAHIM MERAD, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

«Le Président Tebboune accorde un intérêt particulier aux régions frontalières»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, a affirmé, lundi à Alger, que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune accordait un intérêt particulier aux régions frontalières, à travers l'élaboration de programmes pour leur développement et l'amélioration des conditions de vie de leurs habitants. Dans son allocution à l'ouverture des travaux de la 1ère session de la Commission bilatérale de promotion et de développement des régions frontalières algéro-tunisiennes, qu'il a coprésidés avec son homologue tunisien, Kamel Feki, M. Merad a souligné que ces régions « jouissaient d'un intérêt particulier de la part du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui veille à la mise en place de programmes diversifiés pour leur développement et l'amélioration des conditions de vie de leurs habitants afin de réduire les disparités et de corriger les lacunes enregistrées ». Dans cette perspective et en application des « grandes orientations contenues dans le Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT), le Gouvernement procède à l'élaboration d'études et de

programmes liés au développement des régions frontalières dans un cadre concerté élargi aux différents partenaires et acteurs aux niveaux, central et local ». Rappelant les relations bilatérales profondes qui « remontent à l'histoire héroïque commune des deux peuples frères », M. Merad a souligné la nécessité de « développer ces régions, vu leur importance dans la mobilité des individus et les échanges commerciaux, de manière à permettre aux deux pays de s'adapter aux défis du développement ». Il a ajouté que la commission bilatérale de développement et de promotion des régions frontalières, créée en octobre dernier revêtait « un caractère stratégique » pour les deux pays, car constituant « un cadre efficace de création des opportunités de partenariat et d'exploitation idoine des potentialités de ces régions ». Cette initiative est « le prolongement du bilan d'une coopération fructueuse à tous les niveaux, en consécration de la volonté commune des dirigeants des deux pays, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et son frère tunisien, M. Kais Saïed, ainsi que de leur démarche inlassable en vue de pro-

mouvoir la coopération bilatérale, notamment après la dernière visite effectuée par le Président Tebboune en Tunisie, pays frère, en décembre 2021 », a rappelé M. Merad. A cette occasion, le ministre a appelé les walis à « focaliser sur la cristallisation de projets déterminés et réalisables selon une approche commune et équilibrée, conformément aux résultats de la réunion des walis des wilayas frontalières, tenue en 2018 en Tunisie ». Il a, en outre, mis l'accent sur la nécessité de « s'intéresser à l'axe du développement commun des secteurs vitaux, tels que la santé, l'agriculture et le tourisme », soulignant que la coopération dans le domaine de la santé végétale et animale au niveau de ces régions « est indispensable, d'où la nécessité de la coordination totale et permanente entre les deux parties ». Par ailleurs, M. Merad a souhaité voir les travaux de cette session couronnés par des recommandations « pratiques, de qualité et réalisables, en prenant compte en premier lieu des exigences et des aspirations des habitants de ces régions et de tout ce qui est à même de booster leur développement socio-économique ».

AUTOROUTE LAKHDARIA-BOUDERBALA

Les poids lourds orientés vers la RN5 pendant un mois

L'Algérienne des autoroutes (ADA) a annoncé, ce lundi dans un communiqué, l'interdiction, à partir de demain mardi, la circulation, pendant un mois, des poids lourds sur l'axe autoroutier Lakhdaria - Bouderbala (Bouira) en venant vers Alger, et une déviation de la circulation de ces véhicules vers la route nationale n5 (RN 5), en raison de lancement de travaux de réhabilitation de ce tronçon routier.

«L'ADA informe l'ensemble des usagers de l'autoroute Est-ouest du lancement d'une opération de réparation de la chaussée, tronçon autoroutier Lakhdaria - Bouderbala de la wilaya de Bouira, sens Alger, sur un linéaire de 4

km 300, avec reprise de la chaussée et signalisation horizontale et renforcement de la signalisation verticale», précise le communiqué. La mesure d'interdiction provisoire, de circulation des poids lourds concerne l'axe autoroutier Lakhdaria - Bouderbala de la wilaya de Bouira sens Alger, pour

une durée d'un (1) mois avec une déviation vers la RN 05, et ce à partir du mardi 30 janvier 2024, à 08h00 du matin, indique la même source. Le communiqué indique, en outre que «la déviation des poids lourds de l'autoroute vers la RN no 5 se fera au niveau de l'échangeur Lakhdaria Ouest».

COOPÉRATION

Goudjil reçoit la présidente de l'Assemblée nationale de la République de Madagascar

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil a reçu, lundi au siège du Conseil, la présidente de l'Assemblée nationale de la République de Madagascar, Christine Razanamahasoa, avec qui il a examiné les perspectives de coopération bilatérale et échangé les vues sur nombre de questions, indique un communiqué de la chambre haute du Parlement. La rencontre "a été l'occasion d'évoquer l'état et les perspectives de la coopération escomptée entre l'Algérie et Madagascar, mais aussi d'échanger les vues sur nombre de questions d'intérêt commun, notamment la situation en Afrique et les défis majeurs à relever par les Etats et peuples

africains dans un contexte de mutations internationales accélérées", souligne le communiqué. Se félicitant, à cette occasion, des relations bilatérales, M. Goudjil a affirmé que les deux pays partageaient "un passé colonial marqué par des étapes historiques similaires tels que les massacres du 8 mai 1945 qui ont fait 45.000 martyrs en Algérie, suivies par d'autres massacres à Madagascar commis par l'occupant français entre 1947 et 1949, dont le bilan fait état de près de 100.000 victimes". Il a également appelé au "renforcement de la coopération et la coordination entre les deux parties, suivant la même voie que les premiers leaders du continent africain

ayant mis en avant l'importance de la communauté du destin africain, de la convergence de leurs intérêts et de la coordination des positions notamment l'anticolonialisme, la protection des richesses des peuples africains ainsi que le renforcement de la solidarité pour réaliser leurs aspirations à la paix, à la stabilité, au développement et à liberté". Le président du Conseil de la nation a, dans ce cadre, mis l'accent sur "l'importance de la Zone de libre échange continentale africaine (ZLECAf)", appelant à "exploiter cette zone en vue de renforcer l'intégrité économique africaine et d'augmenter les échanges interafricains".